



Rapport final

Qui finance l'hospitalité dans la Drôme ?

Evangeline Masson Diez

Anaïs Taponnier

mai 2026

Ce document présente les résultats de l'étude consacrée aux dynamiques de soutien financier à l'accueil des personnes exilées dans le département de la Drôme, réalisée entre décembre 2025 et mai 2026 par Evangeline Masson Diez et Anaïs Taponnier. Coordonnée par Karen Akoka et l'association Mimesis dans le cadre du programme « Accueil en commun(s) », cette recherche-action analyse les formes d'engagement citoyen en milieu rural, un territoire souvent moins documenté que les métropoles.

L'étude s'appuie sur trois initiatives locales complémentaires :

- La Maison Lucette (Dieulefit), lieu de vie, portée par la coopérative immobilière Coop Lucette, impulsée par l'association Passerelles.
- La Maison Elisa (Vercheny), qui héberge une quinzaine de personnes en cohabitation, gérée par l'association Voies Libres Drôme.
- L'association Exilés et Crestois (Crest) qui coordonne et soutient des hébergeurs solidaires.

Cette recherche bénéficie du soutien financier de l'Alliance Paris Lumière ainsi que d'une contribution du Fonds Riace France.

Introduction.....	3
Méthodologie.....	5
Etat des recherches.....	7
 Partie 1 - Histoire financière des structures.....	 11
De l'association Passerelles à la Coopérative Lucette.....	11
L'association bénévole Exilés et Crestois.....	13
La Maison Elisa.....	14
Dieulefit, Crest et Vercheny.....	15
 Partie 2 - Les résultats quantitatifs.....	 18
Profil socio-démographique : les "métiers du lien".....	18
Géographie et trajectoires : l'ancrage par choix.....	23
Motivations : un engagement politique et moral désintéressé.....	29
Outils et montants : de l'urgence à l'investissement.....	31
 Partie 3 - Les résultats qualitatifs.....	 36
Profil, trajectoires et transmission.....	37
L'entrée dans le soutien : réseaux de confiance et figures d'incarnation.....	38
Décider du montant, du moment et de la modalité.....	40
La politicité de la contribution : trois registres.....	42
Contribution financière, bénévolat et responsabilités.....	46
Les dons multiples : au-delà des trois structures.....	48
 Conclusion.....	 50

Introduction

Dans la Drôme, des centaines de personnes ont choisi de mettre leur argent au service de l'accueil. Certaines ont souscrit des parts dans une coopérative immobilière pour qu'une maison devienne un lieu de vie pour des personnes exilées. D'autres versent chaque mois quelques dizaines d'euros pour qu'un jeune sans papiers ne dorme pas à la rue. D'autres encore ont prêté leur épargne pour qu'une maison associative puisse être rachetée et pérennisée. Ces gestes, discrets ou collectifs, forment ensemble un phénomène à la fois massif et méconnu : une économie solidaire de l'hospitalité, tissée de proche en proche, dans un territoire rural souvent invisible des grands débats nationaux.

C'est ce phénomène que cette étude cherche à comprendre. Qui sont ces personnes ? Comment en viennent-elles à donner, prêter, souscrire ? Qu'est-ce que cela dit de leur rapport au territoire, à la politique, à l'argent ? Et que nous apprend-il, plus largement, sur les formes contemporaines de solidarité citoyenne en milieu rural ?

L'étude s'appuie sur trois initiatives locales, complémentaires dans leurs modalités et leur histoire :

- **La Maison Lucette** (Dieulefit), portée par la coopérative immobilière Coop Lucette, impulsée (mars 2025) par l'association Passerelles, qui a mobilisé jusqu'au moment de la rédaction de cette étude près de 480 000€ auprès de plus de 590 souscripteur·rices¹ pour l'achat d'un bâtiment destiné à accueillir des personnes en exil ;
- **La Maison Elisa** (Vercheny), gérée par l'association Voies Libres Drôme, maison associative ouverte en 2017, prêtée dans un premier temps par les propriétaires puis rachetée au prix de 320 000 euros en octobre 2023, grâce à l'épargne solidaire et à des dons collectifs, qui héberge de manière inconditionnelle et sur le long terme une dizaine de personnes en situation de migration ;
- **L'association Exilés et Crestois** (Crest), créée en 2020, qui organise l'hébergement temporaire de personnes exilées chez des particuliers et dans un appartement collectif, grâce aux dons réguliers de ses adhérent·es.

Ces trois structures diffèrent par leur taille, leur modèle organisationnel et leur histoire

¹ Ce chiffre est en constante évolution. Si au moment de la rédaction de la recherche (mai 2026), il y avait 590 sociétaires pour près de 480 000 €, ils étaient 523 au moment de la passation de l'entretien et 581 au moment des entretiens.

financière : certaines fonctionnent avec des salarié·es, d'autres exclusivement avec des bénévoles ; leurs ressources, leurs modalités d'accompagnement et leurs stratégies de mobilisation du bâti sont très différentes. Elles partagent néanmoins des convictions et des principes d'action proches, et c'est précisément cette combinaison qui en fait un terrain de comparaison particulièrement riche.

Cette recherche a été conduite entre décembre 2025 et mai 2026 par Evangeline Masson Diez² et Anaïs Taponnier³, dans le cadre du programme *Accueil en commun(s)* coordonné par Karen Akoka, piloté par l'association Mimesis, financé par l'Alliance Paris Lumière qui réunit plusieurs institutions notamment les universités Paris 8 et Paris 10. Elle repose sur deux volets méthodologiques complémentaires : un questionnaire adressé à l'ensemble des soutiens financiers des trois structures, auquel 272 personnes ont répondu, et 36 entretiens individuels approfondis menés entre mars et mai 2026 auprès de donateur·rices, prêteur·ses et souscripteur·rices.

Elle s'inscrit dans la continuité d'un travail exploratoire antérieur mené entre janvier et septembre 2025 et qui a donné lieu à un rapport d'étonnement intitulé « Accueillir en communs dans la Drôme », réalisé par Evangeline Masson Diez. Ce rapport d'étonnement a mis en lumière plusieurs dynamiques structurantes de l'écosystème local d'accueil. Il a révélé un foisonnement remarquable d'initiatives d'hébergement alternatif portées par un tissu d'acteur·rices multiples et complémentaires — maisons partagées, appartements collectifs, accueil chez des particuliers — souvent nées d'une posture politique anticipatrice plutôt que d'une réaction d'urgence, et ancrées dans une tradition territoriale d'accueil et de militantisme. Ces initiatives s'organisent selon une logique que le rapport a proposé de qualifier de « permaculture politique » : un système fondé sur l'interdépendance des acteur·rices, l'ancrage local et l'adaptation aux ressources disponibles, où chaque lieu et chaque projet contribue à l'équilibre global. L'enquête a également mis en évidence les tensions structurelles traversant ces dynamiques : fragilité financière des associations, précarité des montages immobiliers, tensions entre bénévolat informel et professionnalisation croissante, asymétries persistantes entre accueillant·es et accueilli·es. C'est à partir de ces constats, et notamment du financement comme dimension insuffisamment documentée, que s'est précisée la problématique de la présente étude.

Cet écrit constitue la restitution finale, destiné aux personnes ayant participé à l'étude et aux structures partenaires. Il est construit autour de trois parties : une présentation de la méthodologie, une seconde partie consacrée aux résultats quantitatifs, qui dresse le portrait statistique des soutiens financiers (leur profil, leur ancrage géographique, leurs pratiques de soutien financier et leurs motivations déclarées) ; une troisième et dernière partie dédiée aux résultats qualitatifs, qui approfondit les récits individuels et dégage les logiques d'engagement à l'œuvre derrière les chiffres.

² Enseignante à Paris Est et Sciences Po Paris, Evangeline est chercheuse en sociologie. Elle travaille sur les questions d'hébergement non institutionnel des exilés depuis 10 ans.

³ Étudiante en master 1 en sciences politiques à Nanterre, Anaïs a participé en tant que stagiaire et bénévole à l'étude.

Méthodologie

• Données quantitatives

Les éléments quantitatifs présentés ici sont issus d'un questionnaire de 30 questions diffusé entre décembre 2025 et janvier 2026 par les trois structures à l'ensemble de leurs soutiens financiers. Ce volet vise à cartographier les profils socioprofessionnels, les ancrages territoriaux et les motivations profondes des contributeur·rices.

À la clôture du questionnaire le 25 janvier 2026, **272 réponses** ont été recueillies. La participation se répartit ainsi selon les structures :

Structure	Nombre de répondants	Base totale de soutiens (à la date de l'étude)	Taux de participation (approx.)
Coop Lucette	209	523 souscripteur·rices	~ 40 %
Exilés et Crestois	27	Environ 50 donateur·rices régulier·es	> 50 %
La Maison Elisa	49	Environ 90 donateur·rices et prêteur·ses	> 54 %

Bien que ces résultats offrent une base solide pour l'analyse, ils doivent être interprétés de manière relative. Le taux de réponse particulièrement élevé chez les adhérent·es d'**Exilés et Crestois** et les donateur·rices de la **Maison Elisa** (plus de la moitié des sollicités) témoigne d'une forte implication de ces communautés. Pour la **Coop Lucette**, l'échantillon de 209 personnes (environ 40 % de la base) constitue néanmoins un volume de données significatif pour identifier des tendances représentatives des 456 000€ mobilisés par l'épargne citoyenne.

• Données qualitatives

En complément de ces éléments quantitatifs, une campagne d'entretiens qualitatifs a été menée afin d'approfondir les motivations, les profils et les trajectoires d'engagement des donateur·rices et souscripteur·rices. Sur les 86 personnes qui se sont initialement déclarées disponibles pour un entretien, 26 ont refusé, 22 n'ont pas réagi ou trop tardivement. Au total, 36 entretiens individuels ont été réalisés entre mars et début mai 2026 pour une durée de 30 minutes à 1 heure 45.

Afin de s'adapter aux disponibilités et à l'éloignement géographique de certains participants, les échanges se sont tenus sous deux formats distincts : 20 entretiens ont été menés par visioconférence et 16 entretiens ont été réalisés par téléphone. Les premiers ont fait l'objet d'un enregistrement suivi d'une retranscription complète pour faciliter l'analyse discursive alors que les seconds, non enregistrés, ont fait l'objet d'une prise de notes détaillée en direct.

Structure	Nombre de répondants	Taux de participation (approx.)
Coop Lucette	25	11% des répondants aux questionnaires
Exilés et Crestois	2	7% des répondants aux questionnaires
La Maison Elisa	9	18% des répondants aux questionnaires

L'échantillon interrogé se compose de 24 femmes et 12 hommes. Neuf personnes enquêtées étaient soutien financier (prêteuse ou donatrice) de la Maison Elisa, deux étaient adhérentes d'Exilés et Crestois et 25 étaient souscriptrices de la Maison Lucette. 13 personnes résident en dehors du département de la Drôme et 23 dans le département. Nous pouvons formuler l'hypothèse que la proximité géographique facilite l'attachement à l'association et donc la disponibilité pour un entretien. En outre, d'après la phase quantitative, les soutiens habitant en dehors de la Drôme sont plus souvent en activité professionnelle donc potentiellement plus contraints pour être disponibles en journée (bien que quelques créneaux d'entretiens étaient proposés en soirée).

• Une comparaison à nuancer : la « permaculture politique » du territoire

Dans un précédent travail⁴, nous avons proposé la notion de « permaculture politique » pour rendre compte des dynamiques d'accueil à l'œuvre sur le territoire drômois. Cette métaphore, empruntée à l'univers agricole, désigne un mode d'organisation fondé sur l'interdépendance des acteurs, l'ancrage local et l'adaptation aux ressources disponibles. Comme dans tout écosystème équilibré, chaque lieu, chaque initiative contribue à l'ensemble sans se substituer aux autres. Cette logique hospitalière se déploie ainsi de manière organique, tissant des relations de proximité, de confiance et de complémentarité au sein du territoire. Elle repose, selon nous, sur trois principes énoncés plus ou moins clairement par les acteurs : *prendre soin du territoire*, à travers l'accès au foncier, l'autonomie locale et la valorisation des ressources existantes ; *prendre soin des humain·e·s*, par un accueil digne et un accompagnement respectueux des personnes exilées ; *partager équitablement les ressources*, qu'il s'agisse de l'hébergement, des savoirs, du temps, des responsabilités ou des lieux et contributeur·rices mobilisé·es.

C'est à l'aune de ce cadre interprétatif que s'inscrit la comparaison des trois structures réunies dans cette étude. Leur disparité de taille et de modèle invite cependant à une lecture prudente : il ne s'agit pas de mettre des chiffres en concurrence, mais d'analyser leur complémentarité territoriale en croisant stratégies et modalités d'action pour mieux faire apparaître leurs spécificités respectives. Ainsi, la Coop Lucette mobilise massivement autour d'un investissement immobilier sous forme de souscriptions, quand Exilés et Crestois ou la Maison Elisa s'appuient sur des dons réguliers pour gérer leur quotidien. Ces différences d'échelle et de rayonnement enrichissent précisément la comparaison. À ce titre, l'étude révèle un résultat frappant : 95,6 %

⁴ *Rapport d'étonnement, Accueillir en communs dans la Drôme*, rapport à destination des associations et structures de l'accueil des exilés intervenant dans la Drôme, Evangeline Masson Diez, 2025.

des répondant·e·s ne soutiennent qu'une seule structure. Loin de former un réseau militant unifié, chaque structure semble cultiver son propre « micro-territoire » de solidarité.

Etat des recherches

L'étude des soutiens financiers de l'hospitalité dans la Drôme se situe à l'intersection de quatre champs de recherche distincts, que nous présentons successivement : les études sur le don et la philanthropie, les travaux sur l'accueil des personnes exilées, les travaux sur l'épargne solidaire, et enfin les dynamiques d'engagement en milieu rural.

• Don et philanthropie

Si la philanthropie est un objet de recherche relativement établi dans les pays anglophones (notamment autour des grandes fondations privées et du charitable giving), les dynamiques de don aux associations militantes et de solidarité restent peu documentées en France.

Les travaux d'Anne Bory⁵ et de Nicolas Duvoux⁶ permettent d'analyser les trajectoires sociales et les motivations des donateur·rices, en distinguant logique de conviction où le don est guidé par des valeurs personnelles et militantes, héritage familial où donner est une tradition de solidarité transmise entre les générations et rationalité entrepreneuriale, qui applique au don les critères d'efficacité et de contrôle du monde de l'entreprise. Julia Cagé⁷ apporte un éclairage essentiel sur les effets politiques des incitations fiscales à la philanthropie et sur les inégalités de représentation qu'elles produisent. Elle met en lumière les « inégalités de représentation » que ce système produit : en subventionnant les déductions fiscales, l'État laisse indirectement les donateur·rices les plus riches décider de l'orientation de l'argent public vers les causes de leur choix, au détriment des préférences des classes moyennes et populaires. Les grandes enquêtes disponibles, comme les baromètres de la philanthropie⁸ produits par la Fondation de France ou les baromètres annuels sur la générosité⁹, dressent des portraits utiles des donateur·rices françaises, majoritairement féminins, seniors, aux revenus intermédiaires, mais elles portent essentiellement sur les dons aux grandes causes (humanitaire, santé, culture), populaires ou non¹⁰, et ignorent largement les formes de solidarité de proximité ou à vocation politique. Cette étude s'inscrit dans ce vide en documentant un type de don spécifique : un don territorialisé, militant, et souvent personnel dans ses ressorts. Par opposition à un don impersonnel, car standardisé, distant ou motivé par de simples incitations fiscales, ce don « personnel » trouve ses leviers dans l'histoire de vie des individus, leurs trajectoires relationnelles et une identification

⁵ Bory (Anne), « De la générosité en entreprise : mécénat et bénévolat des salariés dans les grandes entreprises en France et aux États-Unis », thèse de doctorat en sociologie, Université Paris I, 2008.

Bory (Anne), « « Le bien ne fait pas de bruit, le bruit ne fait pas de bien » La sincérité, une norme au cœur de la philanthropie familiale contemporaine », *Genèses*, 131(2), 32-54, 2023.

⁶ Duvoux (Nicolas), « Les valeurs de la philanthropie », *Informations sociales*, 196-197(1), 38-46, 2018.

Duvoux (Nicolas), « La philanthropie permet-elle de réduire les inégalités ? », in *50 questions de sociologie*, Hors collection, PUF, 103-111, 2020.

⁷ Cagé (Julia), *Le prix de la démocratie*, Fayard, 2018.

⁸ <https://www.fondationdefrance.org/fr/barometre-de-la-philanthropie/barometre-philanthropie-2025>

⁹ [https://www.francegenerosites.org/ressources/?type=barometre de la generosite](https://www.francegenerosites.org/ressources/?type=barometre%20de%20la%20generosite)

¹⁰ Body (Alison) et Breeze (Beth), "What are 'unpopular causes' and how can they achieve fundraising success?", *International Journal of Nonprofit and Voluntary Sector Marketing*, 21(1), 57-70, 2016.

sensible aux bénéficiaires. Les cadres analytiques de Luc Boltanski et Laurent Thévenot¹¹ sur les régimes de justification permettent d'éclairer les tensions que traversent ces donateur·rices face aux critiques de substitution à l'État ou d'instrumentalisation politique. En distinguant plusieurs « économies de la grandeur » — civique, domestique, marchande, inspirée —, ils offrent en effet des outils pour comprendre comment les donateur·rices justifient leur geste selon des registres parfois contradictoires : l'utilité mesurable du don, la fidélité à des valeurs transmises ou encore la conviction politique.

● **Hospitalité privée et solidarité citoyenne face à l'exil**

Depuis la « crise de l'asile et de l'accueil » de 2015-2016¹², la recherche en sciences sociales s'est progressivement intéressée aux formes non institutionnelles d'accueil des personnes exilées. Des travaux ont mis en lumière l'essor de l'hébergement citoyen¹³, et les logiques morales, politiques et affectives qui le sous-tendent¹⁴. Ces recherches montrent que l'hospitalité privée ne relève pas d'un simple altruisme, mais d'une pratique traversée par des rapports de genre, de classe et de positionnement politique. En revanche, la dimension *financière* de cet engagement, le fait de donner de l'argent plutôt que du temps ou de l'espace, reste très peu étudiée, comme si le geste monétaire était jugé moins noble ou moins visible que l'accueil physique. C'est précisément cette dimension que cette étude propose d'ériger en objet central.

● **L'épargne solidaire et les coopératives citoyennes**

Les travaux de Mathieu Hély¹⁵ et de Simon Cottin-Marx¹⁶ documentent une transformation profonde du monde associatif sous l'effet de l'introduction de logiques managériales et de la diversification des sources de financement : l'injonction à la professionnalisation, à la mesure d'impact et à la transparence comptable reconfigure les pratiques et les identités des acteurs de terrain. Dans un domaine proche, le développement des outils d'épargne solidaire, titres associatifs, coopératives immobilières, financement participatif, constitue un phénomène récent et encore peu balisé par la recherche alors qu'on peut supposer que ces logiques financières aient aussi un effet sur les pratiques et les identités des acteurs. Nous complétons cette

¹¹ Boltanski (Luc) et Thévenot (Laurent), *De la justification. Les économies de la grandeur*, Gallimard, 1991.

¹² Akoka (Karen), Carlier (Marine) et De Coussemaker (Solange), « Ce n'est pas une crise des migrants mais une crise des politiques d'hospitalité », *Revue Projet*, 360(5), 77-83, 2017.

Lendaro (Annalisa), Rodier (Claire) et Vertongen (Youri Lou) (dir.), *La crise de l'accueil : Frontières, droits, résistances*, La Découverte, 2019.

¹³ Masson Diez (Evangeline) et Baudier (Jérémy), « De l'effet des pratiques d'hospitalité non-institutionnelle sur les relations accompagnant.e.s-accompagné.e.s », *Crise du logement, crise de l'accueil, défis sociaux de l'habitat dans la France des années 2020*, Gardesse (Camille) et Driant (Jean Claude), L'Harmattan, coll. Habitat et société, 2023.

¹⁴ Agier (Michel), *L'étranger qui vient. Repenser l'hospitalité*, Seuil, 2018.

Agier (Michel) et Le Courant (Stefan), *Babels : enquêtes sur la condition migrante*, Points Essai, 2022.

Ollitrault (Chloé), L'hébergement public et privé des exilés au prisme des catégorisations administratives. *Migrations Société*, 189(3), 79-96, 2022.

Ollitrault (Chloé), Masson Diez (Evangeline), Gerbier-Aublanc (Marjorie). Être hébergé·e chez l'habitant·e, les ambiguïtés de l'hospitalité privée. *L'exil à Paris 2015–2020. Expérience migratoire, action publique et engagement citoyen*, 2022.

¹⁵ Hély (Mathieu), *Les métamorphoses du monde associatif*, PUF, 2009.

¹⁶ Cottin-Marx (Simon), *Sociologie du monde associatif*, La Découverte, 2019.

perspective par les apports de Jean-Louis Laville¹⁷ sur l'économie solidaire et les formes hybrides d'organisation, et par les travaux de Jacques Godbout et Alain Caillé¹⁸, qui posent le don comme un régime d'échange irréductible à la fois au marché et à la redistribution étatique. Si leur analyse porte sur le don au sens large — monétaire, de temps ou de soin —, elle invite précisément à interroger ce que les logiques de financement participatif font à la nature du don : le transforment-elles, ou en préservent-elles l'esprit ?

● L'engagement en milieu rural

La majorité des travaux sur les solidarités citoyennes et l'accueil des exilé·es sont produits à partir de terrains urbains ou métropolitains, où la densité associative et la visibilité des mouvements facilitent l'enquête¹⁹ et où il y a une concentration de fait des personnes exilées. Les dynamiques rurales sont quant à elles moins documentées.²⁰ Cette lacune n'est pas anodine : elle conduit à naturaliser les catégories forgées en contexte urbain et à manquer ce qui fait la singularité des mobilisations de territoire. La Drôme, avec son tissu associatif dense, ses réseaux de néo-ruraux²¹ engagés et son histoire de terre d'accueil, constitue un laboratoire singulier qui mérite d'être analysé pour lui-même, et non comme simple déclinaison locale de dynamiques venues d'ailleurs.

● La politicité du don : entre économie morale et résistance

La question de ce que signifie le fait de donner, au-delà du geste matériel, est au cœur de cette étude. Les travaux classiques de Marcel Mauss sur le don²² ont posé les bases d'une réflexion sur

¹⁷ Laville (Jean-Louis), *L'association. Sociologie et économie*, Pluriel, 2010 (rééd.).

¹⁸ Godbout (Jacques T.) et Caillé (Alain). *L'esprit du don*. La Découverte. 2007.

¹⁹ Lacroix (Thomas) et Michalon (Bénédicte) (dir.), *Des localités pour accueillir. Migrants dans les villes et villages de France et d'ailleurs*, Le Bord de l'Eau, 2025.

²⁰ Se reporter au programme CAMIGRI <https://camigri.hypotheses.org/a-propos> ; Flamant (Anouk), Fourot (Aude-Claire) et Healy (Aisling) et Schmoll (Camille), L'accueil hors des grandes villes, *Revue européenne des migrations internationales*, 2020 ; Roche (Elise), « L'hébergement citoyen des exilé·es, une zone grise, informalité et territoires solidaires, le cas de la vallée de la Drôme et de la métropole lyonnaise », *Espace populations sociétés* [En ligne], 2021/2-3 | 2021.

²¹ Le terme « néoruraux » est ici employé dans son acception géographique stabilisée, sans connotation normative. Il désigne les nouveaux habitants d'origine urbaine s'installant dans des espaces ruraux où ils n'ont pas d'attaches familiales préalables (Bouron, 2025). Depuis les années 1980-1990, il s'applique plus largement aux populations originaires de la ville qui recherchent à la campagne un cadre de vie correspondant à leurs aspirations, se distinguant ainsi de son usage initial, réservé aux mouvements contestataires des années 1968-1975. Ce glissement sémantique, documenté notamment par Tommasi (2018), permet de désigner des formes contemporaines de migrations résidentielles sans présupposer de rupture idéologique avec le mode de vie urbain. La littérature scientifique mobilise ce terme de façon courante et non péjorative, notamment dans des travaux portant sur les espaces de moyenne montagne français, dont le Diois fait partie (Cognard, 2010 ; Cognard, 2012). On lui préfère parfois l'expression « nouveaux habitants », jugée plus neutre, mais les deux sont considérés comme équivalents dans la littérature récente (Saumon & Tommasi, 2022). Pour aller plus loin : Bouron, J.-B. (2025). « Néoruraux (néorural) ». *Géoconfluences*, ENS de Lyon / DGESCO ; Cognard, F. (2012). « Les nouveaux habitants dans les régions rurales de moyennes montagnes en France : de la recomposition sociale au développement territorial ? ». *Canadian Journal of Regional Science*, 34(4), p. 177-188 ; Saumon, G. & Tommasi, G. (2022). *La Néoruralité. Recours à la campagne*. Presses universitaires Blaise Pascal ; Roullier, C. (2011). « Qui sont les néoruraux ? ». *Informations sociales*, 164(2), 32-35.

²² *Essai sur le don*, 1923.

Godbout (Jacques T.) et Caillé (Alain), *L'esprit du don*, La Découverte, 1992.

le don comme acte social total, engageant des liens de réciprocité et de reconnaissance. Plus récemment, les travaux sur l'économie morale, développés notamment par Edward Palmer Thompson dans le contexte des résistances populaires, puis repris en sociologie par Didier Fassin²³, ont montré que les pratiques économiques ordinaires sont toujours traversées par des jugements normatifs sur le juste et l'injuste. Nous prolongeons cette approche par les travaux de Luc Boltanski²⁴, qui interroge les ressorts moraux de la compassion à l'ère médiatique, et par ceux d'Anne-Claire Defossez²⁵ sur les tensions au sein des mobilisations pro-migrants, entre registre humanitaire et revendication des droits. Cette étude s'inscrit dans cette perspective en montrant que le don à des structures d'accueil solidaire est, pour beaucoup de contributeur·rices, un acte politique : une façon de résister à un État jugé défaillant, de défendre les valeurs d'un territoire, ou de mettre son argent en cohérence avec ses convictions.

²³ Fassin (Didier), *La raison humanitaire. Une histoire morale du temps présent*, EHESS/Gallimard/Seuil, 2010.

Fassin (Didier), « Les économies morales revisitées », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 64(6), 2009.

²⁴ Boltanski (Luc), *La souffrance à distance. Morale humanitaire, médias et politique*, Métailié, 1993.

Boltanski (Luc) et Thévenot (Laurent), *De la justification. Les économies de la grandeur*, Gallimard, 1991.

²⁵ Fassin (Didier) et Defossez (Anne-Claire), *L'Exil, toujours recommencé. Chronique de la frontière*, Éditions du Seuil, 2024.

Partie 1

Histoire financière des structures

Avant d'analyser qui finance l'hospitalité dans la Drôme et pourquoi, il faut comprendre *ce que* les soutiens financiers financent concrètement, c'est-à-dire les architectures économiques, les stratégies de ressources et les choix organisationnels qui garantissent la pérennité de ces trois structures au quotidien. Ce sont ces choix qui conditionnent en partie la nature même du soutien sollicité : selon que l'on accueille dans une maison coopérative achetée collectivement, dans un appartement loué grâce à des prêts solidaires, ou dans le domicile d'un habitant rémunéré symboliquement, on ne s'adresse en effet pas aux mêmes soutiens potentiels, on ne leur propose ni les mêmes engagements ni la même relation.

Les trois structures touchent très peu de financements publics tels que ceux versés aux titres du BOP 104 « Intégration des étrangers primo-arrivants » ou 177 au titre de l'hébergement des personnes vulnérables ou des Direction de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DEETS). Les financements publics locaux sont acceptés ainsi que les financements de type Fonds pour le développement de la vie associative (FDVA) permettant le soutien de la vie associative via le financement de formations par exemple. Mais cette conviction prend des formes très différentes selon les histoires, les contraintes et les identités politiques de chacune. Exilés et Crestois revendique explicitement sa volonté de limiter ses ressources (publiques et privées) pour préserver son agilité et sa capacité à s'arrêter et à reprendre selon les forces disponibles ; la Maison Elisa refuse les financements publics par conviction politique, tout en acceptant le soutien de fondations privées pour ses postes salariés ; Passerelles intègre une part de financement public (20 % du budget, via le programme européen Leader, FDVA et emplois aidés), dans une logique de levier ponctuel plutôt que de dépendance structurelle.

De l'association Passerelles à la Coopérative Lucette

L'association Passerelles est créée en 2019 à Dieulefit, dans la Drôme, avec une double mission : héberger inconditionnellement les personnes exilées, quel que soit leur statut administratif, et sensibiliser le grand public aux réalités migratoires. A partir de 2020, Passerelles accompagne des personnes exilées, notamment une famille hébergée dans un appartement loué. Cette

expérience de l'accompagnement et de l'hébergement a beaucoup nourri la réflexion sur ce que pourrait être le futur lieu d'accueil collectif.

Dès l'année 2021, le projet d'ouvrir une maison se formalise, mais les tentatives se heurtent pendant plusieurs années à de nombreux obstacles : baux emphytéotiques trop courts, travaux à charge sans récupération possible, loyers de bailleurs sociaux trop élevés. « *On pensait maison d'abord, projet après - sauf que c'était pas ça. Et le fait de rédiger tout le projet nous a précisé, dans nos besoins et nous a permis d'en parler vers l'extérieur beaucoup mieux* », explique Chloé Peytermann, la directrice de Passerelles. Ce travail de formalisation, associé à une présence forte sur la commune et le territoire par l'organisation de réunions publiques, de journées inter-collectifs drômois et surtout du festival annuel *Les murs ne servent à rien* (800 festivaliers depuis bientôt 10 ans) dont ils sont à l'origine, prépare le terrain.

Grâce à une veille immobilière active, l'équipe repère une maison de 350 m² sur un terrain de 1 400 m², ancienne propriété d'une dame prénommée Lucette. Le propriétaire, petit-neveu de la propriétaire Lucette, accepte le projet et vend la maison en juillet 2025 pour 200 000€.

Pour financer l'achat sans emprunt bancaire, il est proposé en mars 2025 la création d'une société civile immobilière coopérative : la Coop Lucette. Inspiré du modèle des GFA²⁶ largement utilisé lors de la Lutte du Larzac durant les années 70, cette SCIC repose sur la souscription de parts sociales : chaque associé possède une voix, quel que soit le nombre de parts prises, sans qu'aucune plus-value ne soit possible (ni déduction fiscale). La coopération n'a qu'un rôle : acheter, rénover, puis mettre la maison à disposition de Passerelles via un bail. Cette séparation juridique de l'achat et de l'occupation du bien est un choix stratégique fort : si le projet social était amené à s'arrêter, la maison resterait propriété de la Coop et pourrait être mise à disposition à d'autres projets à vocation sociale.

La mobilisation citoyenne a largement excédé les projections initiales sur les quatre premiers mois des porteurs de projet : en une grosse année, 590 sociétaires souscrivent pour près de 480 000€. Le coût total, couvrant l'achat et la rénovation du bâtiment, est estimé quant à lui à 700 000€. Le chantier est pensé comme un espace de solidarité et est organisé à travers des chantiers participatifs, en partenariat avec des entreprises locales.

Le modèle économique de l'association Passerelles quant à lui repose sur trois sources : 40 % de dons de particuliers et de cotisations, 40 % de fondations privées (La Poule Rousse, Fondation pour le logement, Fondation de France, ...), et 20 % de financements ponctuels européens ou publics (Leader, FDVA et emplois aidés).

Le budget de l'association progresse au rythme des besoins de l'ouverture de la maison achetée via la coopérative : 42 000€ en 2024, 66 000€ en 2025, 90 000€ en 2026, puis autour de 120 000€ en 2027- dont 50 % consacrés aux frais de personnel (deux salariées). Pour Michel Dupoirieux, le président de l'association Passerelles, l'ouverture de la Maison Lucette constitue une réelle fenêtre d'opportunité qui devrait attirer des fondations philanthropiques. Une ouverture partielle de la maison est prévue pour septembre 2026 pour trois premières places. L'ouverture complète pour 12 à 15 personnes isolées en exil, devrait avoir lieu en 2027.

²⁶ Un Groupement Foncier Agricole (ou GFA), est une société civile qui a pour objet la détention de foncier agricole.

L'association bénévole Exilés et Crestois

Fondée en 2020 à Crest, dans la Drôme, Exilés et Crestois organise l'accueil, l'hébergement chez des particuliers des personnes exilées présentes sur le territoire, ainsi que leur accompagnement. Des hébergeurs ouvrent ainsi leur porte, gratuitement le plus souvent, pour héberger pour des durées plus ou moins longues des personnes en situation d'exil. Dirigée par un collège de neuf membres (six femmes et trois hommes depuis l'AG du 12 mai 2026), l'association compte à ce jour 25 hébergeurs mobilisables pour l'accueil de neuf personnes.

Le public accueilli est majoritairement composé de jeunes hommes seuls, mineurs ou jeunes majeurs, venus d'Afrique subsaharienne, en situation irrégulière. L'intégration passe par la vie quotidienne : l'accompagnement au marché et dans les activités du quotidien, la scolarisation et l'orientation vers les associations caritatives locales. La principale difficulté reste l'interdiction de travailler, qui plonge les personnes dans une dépendance et une précarité durable. Pour y remédier, l'association verse une petite allocation mensuelle de 60€, afin de permettre aux personnes hébergées de subvenir partiellement à leur déplacement et leur quotidien.

Exilés et Crestois entretient de bonnes relations avec les autres associations du territoire que ce soit Passerelles à Dieulefit, la Trame à Die, Solidarloc²⁷ à Crest ; chacune ayant sa spécificité géographique ou administrative. Pour Olivier, trésorier de l'association, « *c'est intéressant d'avoir ces modèles qui cohabitent. Ça nous permet de nous interroger, de rester en veille par rapport à nos pratiques.* » Des projets de mutualisation de bénévoles et de formations croisées sont en cours.

Les ressources financières de l'association Exilés et Crestois reposent principalement sur les adhésions d'une cinquantaine d'adhérent-es et sur les dons de particuliers (ponctuels ou mensuels), complétés par des subventions qui représentent 22 % des recettes totales cumulées sur six exercices. Le budget annuel courant de la structure évolue entre 10 000 et 15 000 € par an. Les financements publics et privés obtenus se répartissent ainsi : 6 000 € versés par la Fondation de France en 2021, 7 200 € par le Fonds Riace France en 2024, 2 000 € par l'État au titre du FDVA en 2025, et 200 € par la commune de Crest en 2026. Les frais fixes sont volontairement minimales : environ 800€ d'assurance pour couvrir les exilés hébergés et 500€ de location de salles. L'ensemble des autres dépenses est pour les personnes hébergées et accompagnées : accès à la santé, aide aux transports et allocation mensuelle.

Cette stratégie financière est présentée comme un choix politique et pratique. Pour Olivier Gros, trésorier de l'association, l'absence de salariés est une condition de liberté. En 2025, l'association a dû suspendre les nouvelles arrivées pendant trois mois, faute de bénévoles disponibles. Ce type d'ajustement illustre ce que l'association appelle elle-même son mode opératoire. Ainsi pour Olivier, « *la période à venir va être difficile, et il faut opter pour des modes opératoires extrêmement fluides et réversibles. Ça ne nous a pas posé de problème de nous arrêter pendant trois mois et de reprendre. S'il y avait eu un salarié, ça aurait été un autre problème.* »

²⁷ Solidarloc est une association créée en 2018, à Crest dans la Drôme, cf. https://www.drome-accueil-solidaire.org/?page_id=323

La Maison Elisa

Créée en décembre 2017, la Maison Elisa à Vercheny est une association qui agit avec et pour les personnes en exil, tout en se positionnant contre les politiques migratoires actuelles. La structure a d'abord occupé les lieux grâce à un prêt commodat début 2018, avant d'officialiser l'achat de la maison en octobre 2023 pour un montant de 320 000€. Le seul critère d'accueil est d'être majeur. Actuellement, la maison accueille treize personnes (neuf adultes et trois enfants), une majorité d'hommes entre 22 et 45 ans, ainsi que trois mamans avec leurs enfants, sur des durées longues, voire très longues.

Stéphane, membre fondateur, ex-salarié et désormais bénévole au sein du collège, décrit la réalité de cet accueil sans idéalisation : *« c'est une colocation, une colocation de personnes qui n'ont pas choisi d'être ensemble, avec des cultures, des religions différentes, donc c'est pas toujours évident. »* La vie collective est parfois difficile. L'idéal d'auto-organisation des fondateurs, essentiel au départ, s'est heurté aux réalités du quotidien, et l'équipe a dû accepter de poser un cadre et des règles, souvent à la demande des habitants eux-mêmes. L'accompagnement est aussi marqué par le moral fluctuant des personnes dont les dossiers administratifs n'avancent pas. Les deux salariés (à 20 heures par semaine) assurent le suivi juridique, administratif et professionnel des hébergés, et sont présents quotidiennement en semaine pour discuter, écouter, accompagner au-delà du strict cadre administratif.

La Maison Elisa accorde une grande importance aux temps partagés qui créent du lien entre salariés, bénévoles et résidents et habitants des alentours. Chantiers d'entretien collectifs, guinguettes en juin ouvertes au public, sorties au ski ou au concert, cantines préparées ensemble, soirées de jeux, goûter mensuel... Autant de moments qui dépassent le cadre de l'accompagnement formel. Un projet de création théâtrale professionnelle autour de l'accueil est également en cours, ouvert aux habitants, aux bénévoles et aux sympathisants de la Maison. Les voisins et habitants du village sont systématiquement invités aux événements de la maison. La communication de l'association sert aussi à rendre visible la réalité des personnes accueillies et à dénoncer les politiques qui les mettent en difficulté, pour Stéphane, *« on est plutôt dans l'idée de faire connaître la maison, les gens qui y habitent, et de parler un peu des politiques qui amènent à ce que les gens se retrouvent en galère en France. »*

Dès sa création par un noyau de huit personnes, ce collectif libertaire a exclu les financements publics au profit d'un modèle économique local et militant (dons, HelloAsso, et une fête de soutien ayant rapporté 10 000 € en deux jours). Cependant, la volonté de créer des postes salariés a suscité des débats internes sur l'indépendance de la structure. L'association a finalement choisi de s'ouvrir aux financements de fondations privées pour le logement : la Fondation pour le Logement (pour les salaires), Fonds Riace France (pour l'achat et le fonctionnement) et la Fondation des Petites Pierres (pour l'achat). Ce virage a permis de pérenniser deux emplois à temps partiel (20h/semaine) et de structurer l'organe décisionnel, qui compte aujourd'hui 9 membres. Près de 60 bénévoles soutiennent ce petit noyau tout au long de l'année de manière régulière ou épisodique.

Ce modèle fonctionne pour l'instant, mais une tension financière se profile : l'association a racheté le bâtiment en octobre 2023 avec des prêts individuels qui doivent être remboursés. D'ici quatre ans, les remboursements annuels atteindront 40 000€, une somme que l'association pour le moment n'a pas. Elle n'a effectivement ni revenu fixe, ni don régulier. L'association le sait et l'assume avec lucidité, *« c'est sûr qu'avec le modèle actuel, on ne tient pas »*, reconnaît Stéphane.

Tel un filet de sécurité, un terrain attenant à la maison pourrait être vendu en cas de besoin critique. En attendant, l'association reste très insérée dans le tissu local et national : elle collabore régulièrement avec la Trame à Die pour le soutien juridique, participe au projet de la carte collaborative Cartodroma²⁸, et est membre du Réseau Toiles²⁹, réseau des Maisons Accueillantes.

Dieulefit, Crest et Vercheny

Trois villes spécifiques

Les trois structures présentées ci-dessus s'inscrivent dans des territoires aux caractéristiques socio-démographiques bien distinctes, qui éclairent en partie les dynamiques de mobilisation observées dans l'étude. Avant d'analyser les pratiques de soutien financier, il est utile de restituer brièvement les caractéristiques socio-démographiques des trois bassins de vie qui structurent cette étude, ainsi que quelques traits des porteurs de projets.

	Dieulefit	Crest	Vercheny
Population (2022)³⁰	~3 200 hab.	~8 700 hab.	~400 hab.
Revenu médian annuel³¹	~24 600 €	~22 250 €	n.d.
Statut dominant³²	Propriétaires (63 %)	Locataires (51 %)	n.d
Structure associée	Maison Lucette	Exilés et Crestois	Maison Elisa

Dieulefit compte environ 3 200 habitants pour une commune de 27 km² ³³, avec un revenu médian des ménages d'environ 24 600 € par an, légèrement au-dessus de la moyenne

²⁸ CartoDroma, une cartographie collaborative de l'accueil dans la Drôme, <https://droma.gogocarto.fr/>

²⁹ <https://www.toiles-rdma.fr/>

³⁰ Populations légales 2022, entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2025, communes de Dieulefit (26114), Crest (26108) et Vercheny (26369).

³¹ INSEE-DGFiP-Cnaf-Cnav-Cmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2021, diffusé en géographie au 01/01/2024. Pour Crest (26108), données directement accessibles via le dossier complet INSEE. Pour Dieulefit, dont la taille inférieure au seuil de diffusion du secret statistique (moins de 2 000 ménages) ne permet pas une publication directe par l'INSEE, les montants indiqués sont des estimations issues de sources agrégées (ville-data.com ; bien-dans-ma-ville.fr) compilant les données Filosofi à l'échelle communale.

³² INSEE, Recensement de la population 2022, exploitation principale, tableau LOG T2 — Résidences principales selon le statut d'occupation, géographie au 01/01/2025, communes de Dieulefit (26114) et Crest (26108).

³³ INSEE, Populations légales 2022, entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2025, communes de Dieulefit (26114), Crest (26108).

nationale³⁴. Près de 19 % des logements sont des résidences secondaires³⁵, proportion significative pour un bourg rural, qui reflète l'attractivité ancienne du territoire auprès de populations urbaines parisiennes ou lyonnaises, mais aussi ressortissants suisses et belges. Au-delà des chiffres, Dieulefit bénéficie d'une réputation historique de terre d'accueil : neuf de ses habitants ont été reconnus Justes parmi les Nations pour avoir protégé des personnes persécutées pendant la Seconde Guerre mondiale³⁶, une référence que plusieurs enquêtés mobilisent explicitement pour expliquer leur engagement aujourd'hui.

Crest avec environ 8 700 habitants³⁷ est la ville la plus peuplée des trois. Plus ouvrière et populaire, elle affiche un revenu médian d'environ 22 250 € par an et un taux de pauvreté de 13,9 %³⁸. Plus de la moitié de ses habitants sont locataires³⁹. La ville compte plus de 200 associations, un tissu associatif dense qui se matérialise notamment dans plusieurs cafés associatifs, dont l'Hydre⁴⁰, lieu de rencontre autogéré.

Vercheny est un petit village d'environ 400 habitants⁴¹ situé dans la vallée de la Drôme, entre Saillans et Die. Sa taille rend les données socio-démographiques détaillées indisponibles au niveau communal, la commune étant en dessous des seuils de diffusion du secret statistique de l'INSEE. La proximité immédiate avec Saillans, située à 15 minutes en voiture, est importante et ce d'autant plus que nombre de fondateurs de la Maison Elisa et membres du Conseil d'Administration y vivent. En outre, l'expérience pionnière de démocratie participative⁴² (2014-2020) de la ville a profondément marqué la culture politique locale.

Les porteurs de projets et leurs réseaux

Au-delà des caractéristiques territoriales, une variable décisive reste difficile à quantifier mais impossible à ignorer : les profils des porteurs de projets ainsi que les réseaux qu'ils activent et mobilisent pour soutenir les projets qu'ils défendent. En effet, les résultats quantitatifs et qualitatifs le montrent : l'entrée dans le soutien se fait beaucoup plus par une personne que par un projet. Chaque structure a construit sa propre communauté de soutiens à partir des réseaux préexistants de ses fondateurs : réseaux professionnels, militants, amicaux, familiaux. L'âge, le

³⁴ INSEE-DGFIP-Cnaf-Cnav-Cmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2021, géographie au 01/01/2024. Pour Crest, données directement accessibles via le dossier communal INSEE (26108). Pour Dieulefit et Vercheny, dont la taille est inférieure au seuil de diffusion du secret statistique (moins de 2 000 ménages), les montants sont des estimations issues de sources agrégées compilant les données Filosofi à l'échelle communale (ville-data.com ; bien-dans-ma-ville.fr) et sont à considérer comme des ordres de grandeur.

³⁵ INSEE, Recensement de la population 2022, exploitation principale, tableau LOG T2, géographie au 01/01/2025, communes de Dieulefit (26114), Crest (26108) et Vercheny (26369).

³⁶ Yad Vashem, base de données des Justes parmi les Nations ; PMH Dieulefit, *Dieulefit, le village des Justes*, documentaire d'Alexandre Fronty et Guillaume Loiret, 2010.

³⁷ INSEE, Populations légales 2022, entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2025, communes de Dieulefit (26114), Crest (26108) et Vercheny.

³⁸ INSEE-DGFIP-Cnaf-Cnav-Cmsa, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2021, géographie au 01/01/2024. Pour Crest, données directement accessibles via le dossier communal INSEE (26108). Pour Dieulefit et Saillans, dont la taille est inférieure au seuil de diffusion du secret statistique (moins de 2 000 ménages), les montants sont des estimations issues de sources agrégées compilant les données Filosofi à l'échelle communale (ville-data.com ; bien-dans-ma-ville.fr) et sont à considérer comme des ordres de grandeur.

³⁹ INSEE, Recensement de la population 2022, exploitation principale, tableau LOG T2, géographie au 01/01/2025, communes de Dieulefit (26114), Crest (26108) et Vercheny (26369).

⁴⁰ L'Hydre, café associatif, 1 rue de la République, Crest.

⁴¹ INSEE, Populations légales 2022, entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2025, communes de Dieulefit (26114), Crest (26108) et Vercheny (26369).

⁴² Ritimo, « Saillans, un village de la Drôme qui vit pleinement la démocratie participative », 2017, <https://www.ritimo.org> ; DémocratieS, « Saillans, un village toujours inspirant », février 2026, <https://democraties.media>.

genre, la formation, les activités professionnelles et bénévoles ainsi que les lieux d'habitation des porteurs et les personnalités pivots des structures sont donc des éléments qui contribuent à dessiner les cercles de soutiens et les réseaux mobilisés. Si nous n'avons pu le faire ici, une cartographie fine de ces réseaux et de ces profils serait une manière pertinente et originale de documenter ce que représente le soutien financier à l'échelle des structures. La Coop Lucette a bénéficié de la capacité de ses porteurs à mobiliser à la fois des réseaux locaux dieulefitois denses et des connexions nationales sur une longue période. La Maison Elisa a recruté ses soutiens dans des cercles militants de proximité, aux contours géographiques étroits mais à la fidélité forte. Exilés et Crestois a construit une communauté de donateur·rices quasi exclusivement locale, fonctionnant à l'interconnaissance de bassin de vie. La forme du réseau de soutien d'une structure est ainsi en partie le reflet sociologique de ses fondateurs, autant que celui de son territoire.

Partie 2

Les résultats quantitatifs

Profil socio-démographique : les "métiers du lien"

Cette première partie dresse le portrait des soutiens financiers à travers leurs caractéristiques de genre, d'âge, de situation professionnelle et de revenus.

- **Résultats globaux**

Le profil type du soutien financier des trois structures étudiées est celui d'une femme, senior, issue des métiers du lien et disposant de revenus intermédiaires⁴³.

Tableau de comparaison des profils types

Caractéristique	La Maison Elisa	Exilés et Crestois	Maison Lucette
Genre (Femmes)	69,4 %	63 %	67,5 %
Âge moyen	57 ans	68 ans	63 ans
Revenu dominant	1 000 € - 2 000 €	1 000 € - 2 000 €	1 000 € - 2 000 € €

- **Genre** : On observe une surreprésentation nette des femmes qui constituent **67 %** des répondants, contre 32 % d'hommes.
- **Âge** : Le public est majoritairement senior avec une moyenne d'âge de **60 ans**. Les trois quarts des répondants (75 %) ont plus de 49 ans, avec une forte concentration des générations nées entre 1950 et 1970.
- **Revenus** : Les soutiens appartiennent majoritairement à la classe moyenne. Près de **70,6 %** des répondants déclarent un revenu net mensuel compris entre 1 000 € et 3 000 € (111 répondants soit 41 % entre 1 000 € et 2 000 €, et 81 répondants soit 30 % entre 2 000 € et 3 000 €).

⁴³ Ce profil type se rapproche du profil type du bénévole « régulier » tel que mis en évidence dans l'*Étude France Bénévolat / IFOP Mars 2025 avec le soutien du Crédit Mutuel*. Il est toutefois assez éloigné du bénévole jeune étudiant qui privilégie un bénévolat direct, ponctuel ou par projets et bénévole distanciel actif professionnel et qui favorise un bénévolat souple ou numérique.

000 €). Les revenus extrêmes de moins de 1 000 € (19 répondants) ou de plus de 4 000 € (17 répondants) sont peu représentés.

- **Situation professionnelle** : Les **retraités** dominent largement le panel avec **51,5 %** des réponses (140 répondants). Parmi eux, une immense majorité provient des secteurs de l'enseignement (30), de la santé (23) et de l'action sociale (21). Les actifs sont principalement des salariés (21,5 %), cadres ou professions intellectuelles. Au-delà de ces tendances, voici les résultats dans le détail :
- Retraité(e) : 140 répondants (Enseignement : 30, Santé : 23, Action sociale : 21, Culture : 13, Autre : 12, Industrie : 10, Fonction Publique : 7, Information et communication : 6, Bâtiment : 5, Services aux entreprises : 5, Commerce : 4, Services aux particuliers : 2, Hébergement et restauration : 1, Agriculture : 1)
 - Employé : 35 répondants
 - Cadre : 24 répondants
 - Autre : 20 répondants
 - Artisan, commerçant, indépendant : 16 répondants
 - Sans emploi : 14 répondants
 - Profession libérale : 11 répondants
 - Ouvrier : 4 répondants
 - Chef d'entreprise : 2 répondants
 - Agriculteur : 2 répondants
 - Technicien : 2 répondants

● Détails par structure

Bien que la tendance globale soit homogène, des spécificités apparaissent selon les structures. Commençons, dans les graphiques ci-dessous, par présenter la situation professionnelle des soutiens ainsi que leurs revenus mensuels déclarés par les soutiens de chaque structure (graphiques pages suivantes).

La Maison Elisa (Vercheny)

C'est la structure où la part des femmes est la plus marquée avec 69 %. Les soutiens, qu'il s'agisse des donateurs.rices ou des prêteurs.euses, sont les plus jeunes des trois structures avec une moyenne de 57 ans. Les soutiens de l'association présentent un profil plus contrasté, accueillant davantage de profils précaires aux côtés de cadres CSP+ mobilisés comme prêteur.euse pour sécuriser l'achat immobilier.

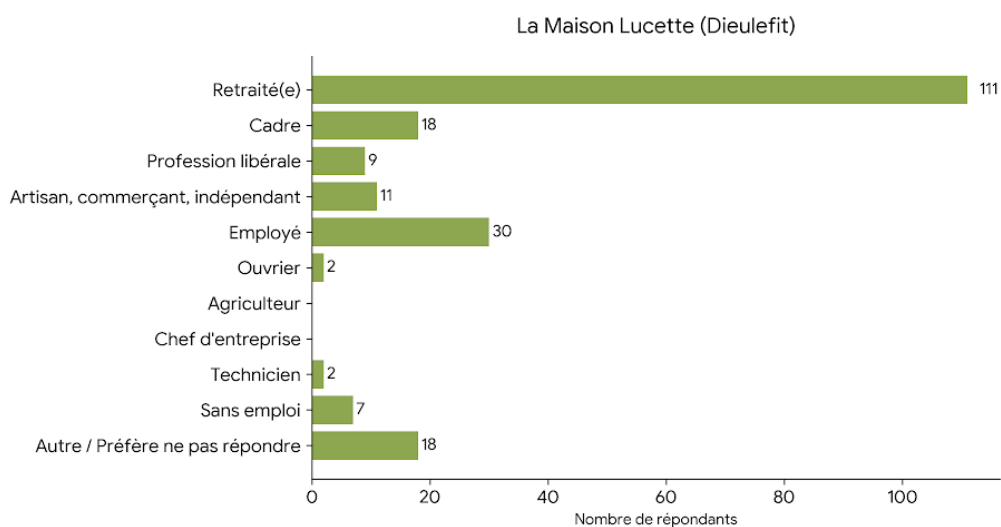
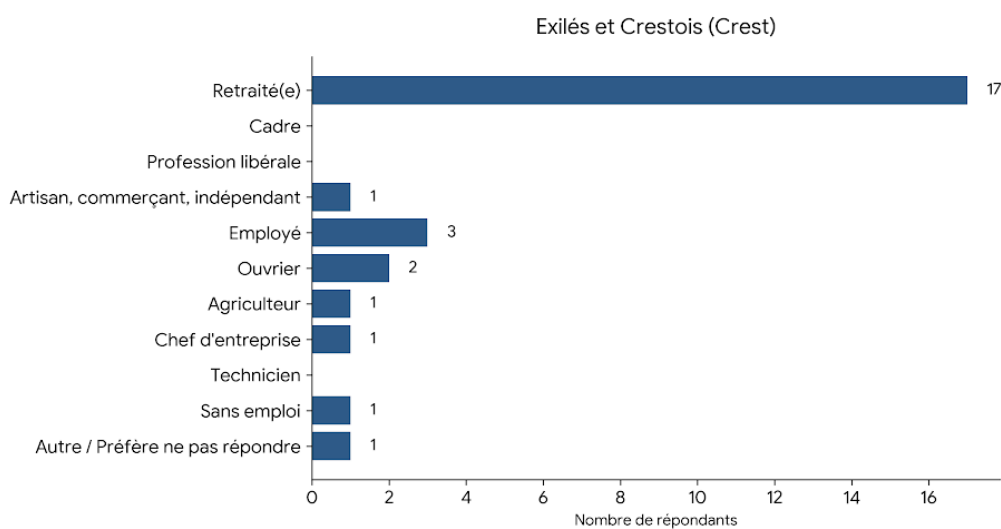
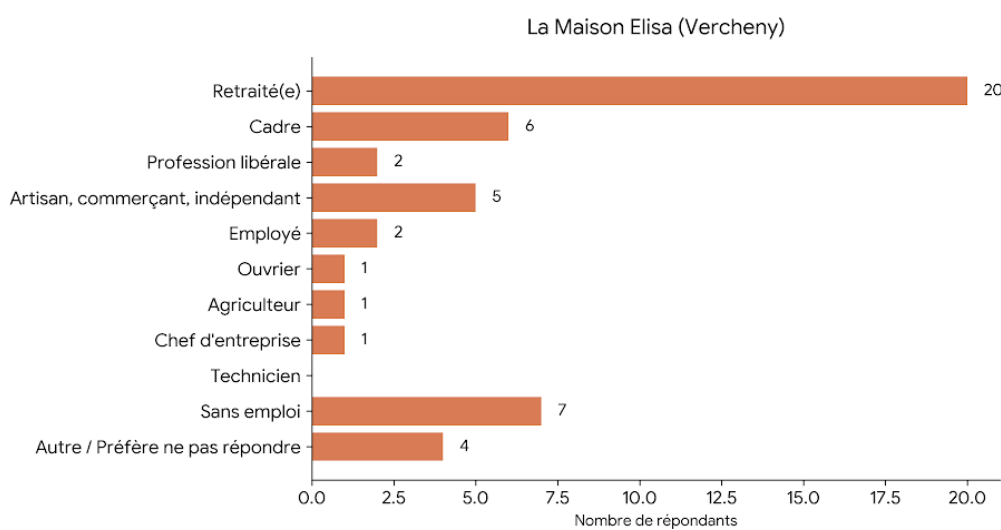
Exilés et Crestois (Crest)

On compte 63 % de femmes dans les soutiens de l'association. C'est l'association qui attire les profils les plus âgés avec une moyenne de 68 ans (médiane à 67 ans). Elle repose sur un socle fidèle de retraités (17 sur 27 répondants). Les revenus y sont majoritairement compris entre 1 000 € et 2 000 € (12 répondants).

La Maison Lucette (Dieulefit)

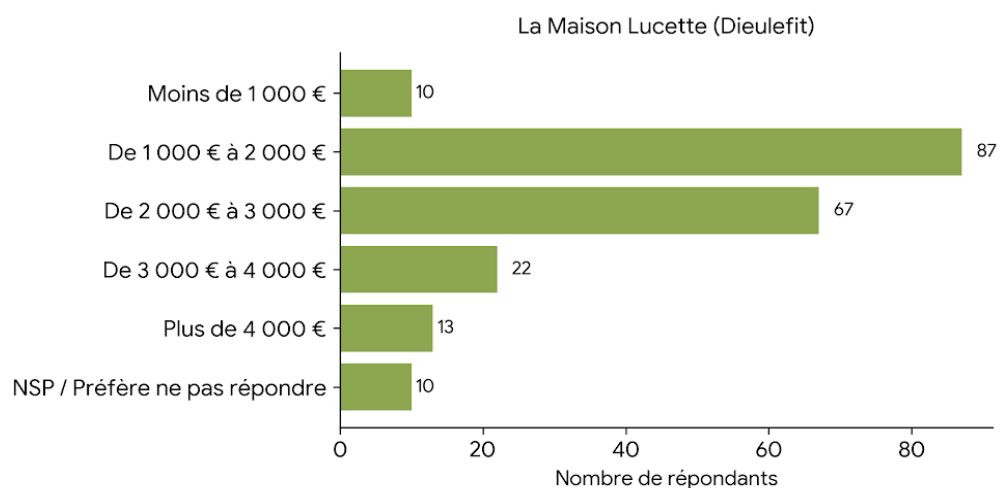
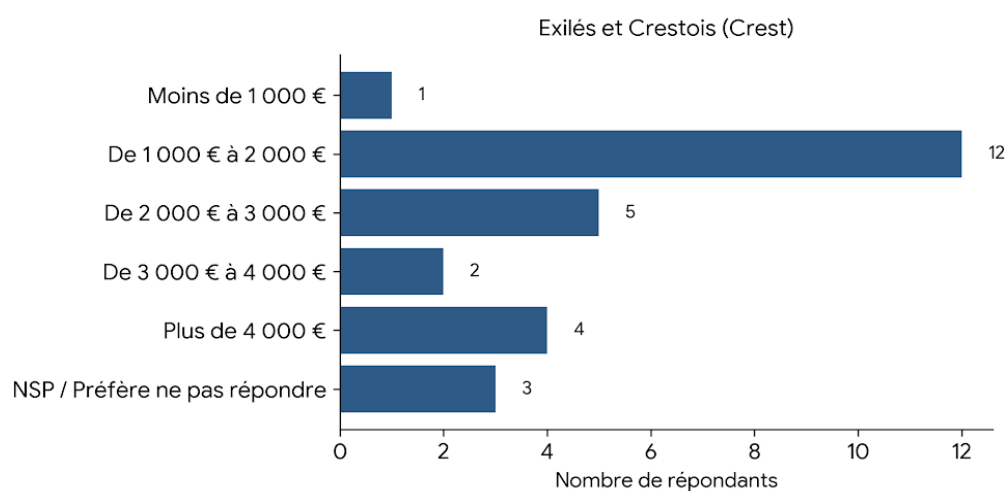
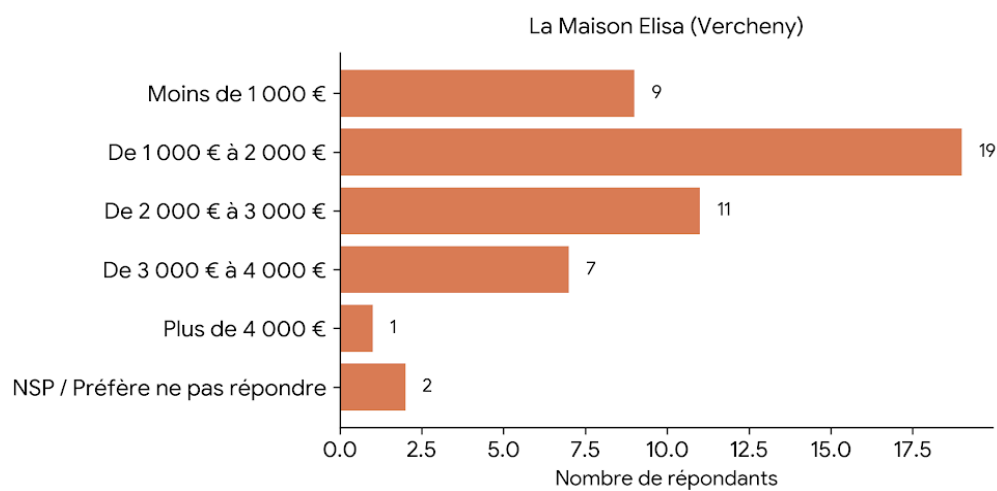
Les soutiens de la Maison Lucette sont des femmes à 67,5 % (141 répondantes sur 209). L'âge moyen se situe autour de 63 ans (médiane à 66 ans)⁴⁴. La majorité des souscripteurs et des souscriptrices gagnent entre 1 000 € et 2 000 € ; et la coopérative mobilise une part importante de cadres issus de la santé et de l'enseignement pour ses parts sociales.

⁴⁴ En mars 2026, l'association Passerelles a établi quelques statistiques concernant l'ensemble des souscripteurs.rices de la Maison. Sur les 573 sociétaires, l'âge moyen était alors de 59 ans. Deux tiers étaient des femmes pour un tiers d'hommes. Sept sociétaires étaient des personnes morales.



La situation professionnelle des soutiens - résultats par structures

Les revenus financiers déclarés des soutiens - résultats par structure



Géographie et trajectoires : l'ancrage par choix

Cette section donne à voir les trajectoires géographiques des soutiens ainsi que leur attachement dans le département de la Drôme.

● Résultats globaux

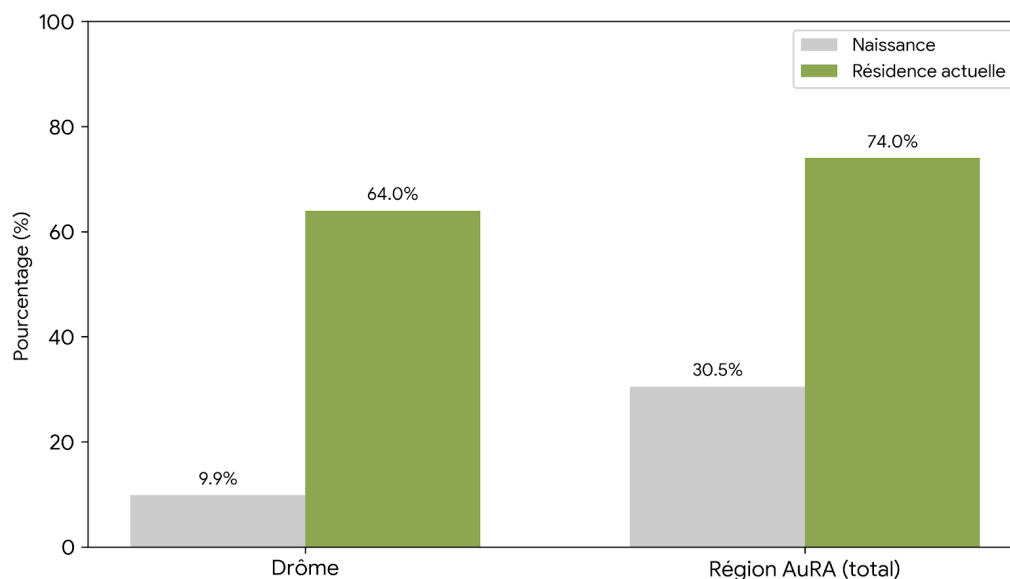
Les résultats révèlent un décalage important entre le lieu de naissance et le lieu de résidence, suggérant un lien au territoire par choix politique ou de vie plutôt que par naissance. Ce décalage renvoie à une figure sociale bien identifiée dans la littérature sur les espaces ruraux : celle du néo-rural·e, défini·e comme une personne ayant quitté un espace urbain pour s'installer en milieu rural par choix résidentiel, professionnel ou de vie. Depuis les travaux fondateurs sur les nouvelles ruralités et les mobilités résidentielles (Léger et Hervieu, 1979 ; Sencébé, 2004)⁴⁵, la néo-ruralité désigne moins un statut figé qu'une trajectoire : celle d'individus pour qui l'ancrage territorial résulte d'un projet de vie délibéré, souvent associé à des valeurs écologiques, politiques ou alternatives. Ce phénomène est particulièrement marqué dans la Drôme, territoire attractif depuis les années 1990 pour des populations en quête d'un cadre de vie différent. Les données quantitatives le confirment directement : 9,9 % seulement des répondant·es sont né·es dans la Drôme, tandis que 64 % y résident aujourd'hui. Ce sont donc en grande majorité des néo-ruraux·ales — venu·es d'ailleurs, installé·es par choix — qui constituent le cœur des soutiens financiers étudiés. La partie qualitative (partie 3) déploiera les logiques biographiques de cet ancrage et les formes spécifiques d'engagement militant qui lui sont associées.

- **Faible origine locale mais ancrage résidentiel local et régional** : Seulement 9,9 % des répondants sont nés dans la Drôme. Si 79 % des contributeurs sont nés hors de la Drôme, ce chiffre doit être nuancé par une forte composante infrarégionale. En effet, environ 30 % des répondants sont natifs de la région Auvergne-Rhône-Alpes (outre les répondants nés dans la Drôme, cela inclut de nombreux contributeurs nés en Isère, dans le Rhône ou l'Ardèche). 64 % (174 personnes) vivent actuellement dans le département. Si l'on élargit à la région Auvergne-Rhône-Alpes, ils sont 74 % à y résider actuellement (174 personnes en Drôme et d'autres dans les départements voisins). 26% vivent donc en dehors de la Drôme et des départements voisins, ce qui est un élément pertinent à garder à l'esprit et sur lequel nous reviendrons.
- **Un rayonnement national** : 79 % des soutiens sont nés ailleurs en France. Environ 4 % des soutiens résident à l'étranger, principalement en Suisse, Belgique et Allemagne.

⁴⁵ Léger (Danièle) et Hervieu (Bertrand), *Le retour à la nature. « Au fond de la forêt... l'État »*, Le Seuil, 1979.

Sencébé (Yannick), « Être ici, être d'ici. Formes d'appartenance dans le Diois (Drôme) », *Ethnologie française*, vol. 34, n° 1, 2004, p. 23-29.

Le lien au territoire des soutiens



- Ces données confirment que le lien des soutiens au territoire n'est pas lié à une naissance sur place, mais plutôt à un **réseau personnel** (amis, famille ayant migré ou vivant sur place) et / ou à un **lien politique** voire symbolique à la Drôme en tant que terre d'accueil et d'expérimentation citoyenne ; les deux ne s'opposant pas mais n'étaient pas présentés dans le même temps ou avec la même valeur dans les questionnaires. En effet, les pourcentages de répondants ayant découvert les structures qu'ils soutiennent par **l'intermédiaire d'un proche** (incluant le réseau d'amis, la famille et le bouche-à-oreille direct), est assez conséquent : 59,3% pour Exilés et Crestois, 48,3% pour la Coop Lucette et 34,7% pour la Maison Elisa.
- En outre, lorsqu'on demande aux répondants leurs trois motivations principales pour soutenir financièrement ces structures : 19,8 % des répondants (soit près de 1 sur 5) ont explicitement coché : "Lien amical ou familial avec les initiateurs du/des projets", 5,9 % des répondants ont coché la "Recommandation par un proche" comme l'une de leurs motivations déterminantes. De même, dans la question ouverte demandant pourquoi ils ont décidé de soutenir ces projets, le réseau personnel ressort spontanément dans les écrits des participants (environ 7,4 % des réponses libres). Plusieurs personnes soutiennent le projet car elles "connaissent" quelqu'un de précis. Par conséquent, pour une partie importante des donateur·rices, la confiance envers les porteurs de projet (qu'ils connaissent personnellement) est un facteur de décision aussi important que les valeurs défendues.
- **Une faible porosité entre les soutiens** : on remarque une étanchéité massive entre les réseaux, contredisant l'idée d'un bloc militant départemental unique au profit d'une organisation en archipel.

Type de soutien	Nombre de personnes	Pourcentage
Soutien unique (1 seule structure)	260	95,6 %
Soutien double (2 structures)	11	4,0 %

Soutien triple (3 structures)	1	0,4 %
Total	272	100 %

Structure	Soutiens Exclusifs	Soutiens Partagés	Taux d'exclusivité
La Maison Lucette	202	7	96,6 %
La Maison Elisa	41	8	83,7 %
Exilés et Crestois	17	10	63,0 %

Combinaison de structures	Nombre de personnes
Maison Elisa + Exilés et Crestois	5
Exilés et Crestois + Maison Lucette	4
Maison Elisa + Maison Lucette	2

En effet, 95,6 % des répondants (soit 260 personnes) soutiennent une seule structure, tandis que le soutien double ne concerne que 11 individus (4,0 %) et le soutien triple une seule personne. Cette porosité très limitée se concentre principalement sur l'axe Crest-Saillans, où 5 personnes soutiennent à la fois la Maison Elisa et Exilés et Crestois, confirmant que la proximité physique est un vecteur de croisement des solidarités. À l'inverse, la Maison Lucette s'affirme comme une communauté à part avec un taux d'exclusivité de 96,6 %.

● Détails par structure

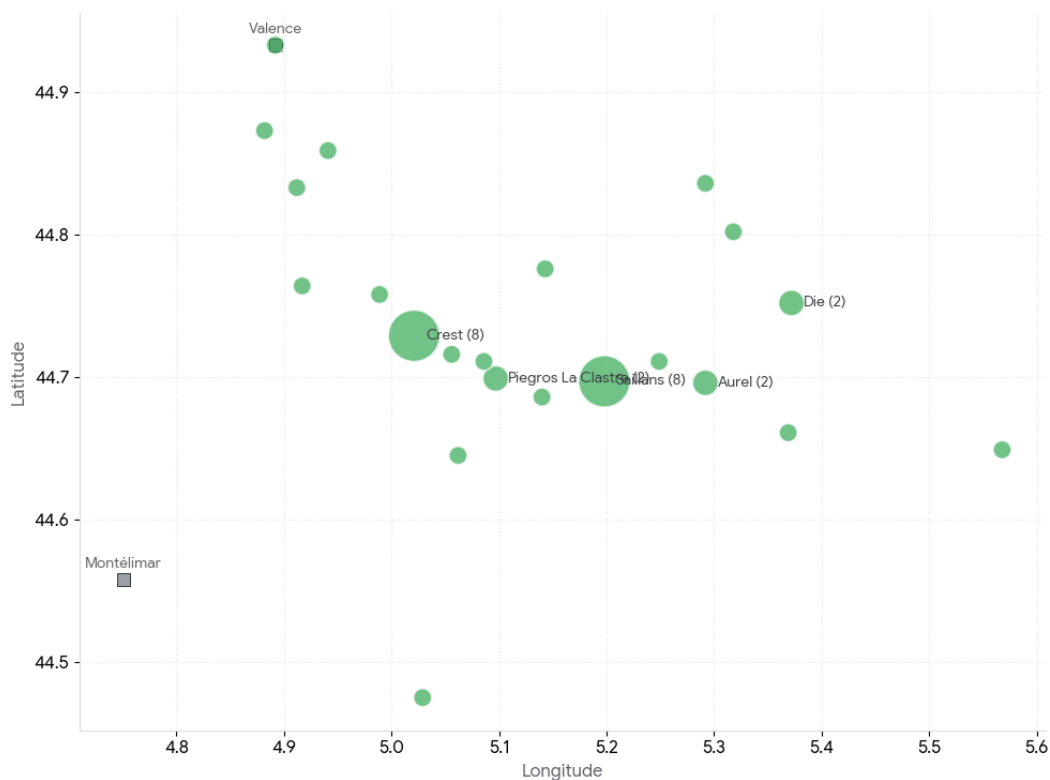
La mobilisation repose avant tout sur l'interconnaissance, le bouche-à-oreille et les sociabilités locales. Si la Maison Lucette parvient à rayonner au-delà du département, l'engagement pour les trois structures demeure un acte de proximité, qu'il soit lié à une origine géographique ou à un choix politique de « néo-drômois » réinvestissant les solidarités de leur bassin de vie. La "localité" du soutien varie selon le projet⁴⁶.

La Maison Elisa : l'ancrage linéaire de la Vallée de la Drôme (N Drôme = 40)

La Maison d'Elisa présente un profil géographique spécifique, que l'on pourrait qualifier de « linéaire », car il épouse étroitement l'axe de la rivière Drôme, s'étendant vers l'est jusqu'à Die et Aurel, mais aussi l'axe de communication (route) qui traverse la vallée. Avec **82 % de ses soutiens résidant dans le département**, l'association bénéficie d'une base territoriale solide, plus diffuse que celle d'Exilés et Crestois. L'étude révèle une **double polarité très nette** : Saillans et Crest concentrent chacune 20 % des soutiens drômois.

⁴⁶ On raisonne sur les soutiens *drômois* uniquement et sur les soutiens *par structure* (les personnes multi-soutiens comptent plusieurs fois).

Ancrage Territorial : La Maison Elisa



Ce duo de tête illustre deux dynamiques complémentaires : d'un côté, Saillans bénéficie d'un fort capital militant et alternatif, peut-être aussi lié à certaines personnalités centrales de l'association vivant sur la commune ; de l'autre, Crest confirme son statut de ville importante pour le territoire. Ensemble, ces deux pôles forment le socle de l'association.

Commune	Nombre de soutiens	Pourcentage
Saillans	8	20,0 %
Crest	8	20,0 %
Die	2	5,0 %
Aurel	2	5,0 %
Piégros-la-Clastre	2	5,0 %
Autres (1 personne par commune)	18	45,0 %

Au-delà de ces deux épicentres, le soutien dessine un ancrage plus linéaire qui suit fidèlement les localités et les villages installés le long de la rivière Drôme. En s'étendant vers l'est jusqu'à Die et Aurel, l'engagement forme un maillage plus diffus que celui d'Exilés et Crestois, mais reste toujours profondément territorialisé. Cette répartition témoigne d'une communauté d'intérêt qui

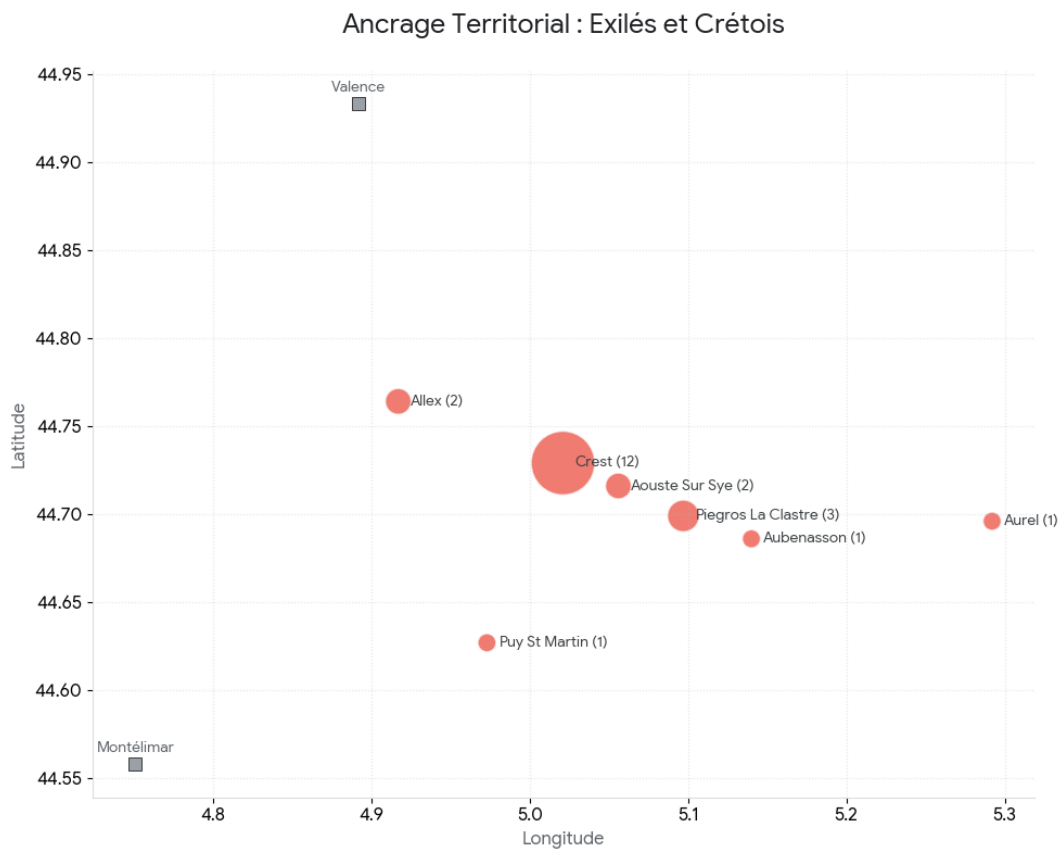
relie le bas et le haut de la vallée, unissant des pôles militants urbains et ruraux autour de la sécurisation d'un lieu de vie à Vercheny.

Exilés et Crestois : l'hyper-proximité au service de l'accueil (N Drôme = 24)

Avec **89 % de ses soutiens résidant dans la Drôme**, l'association *Exilés et Crestois* s'affirme comme la structure la plus ancrée localement. C'est la structure la plus "urbaine" (à l'échelle du territoire) et la plus localisée. Son rayonnement est quasi exclusivement centré sur un bassin de vie immédiat.

Le soutien est quasi exclusivement centré sur Crest, où habite un répondant sur deux, et les communes immédiatement limitrophes (Allex, Aouste-sur-Sye, Piégros-la-Clastre).

Le soutien à *Exilés et Crestois* repose sur un maillage de proximité. C'est une association de territoire où l'engagement financier semble intimement lié à l'interconnaissance et à la présence physique des acteurs dans le quotidien du bassin crestois.

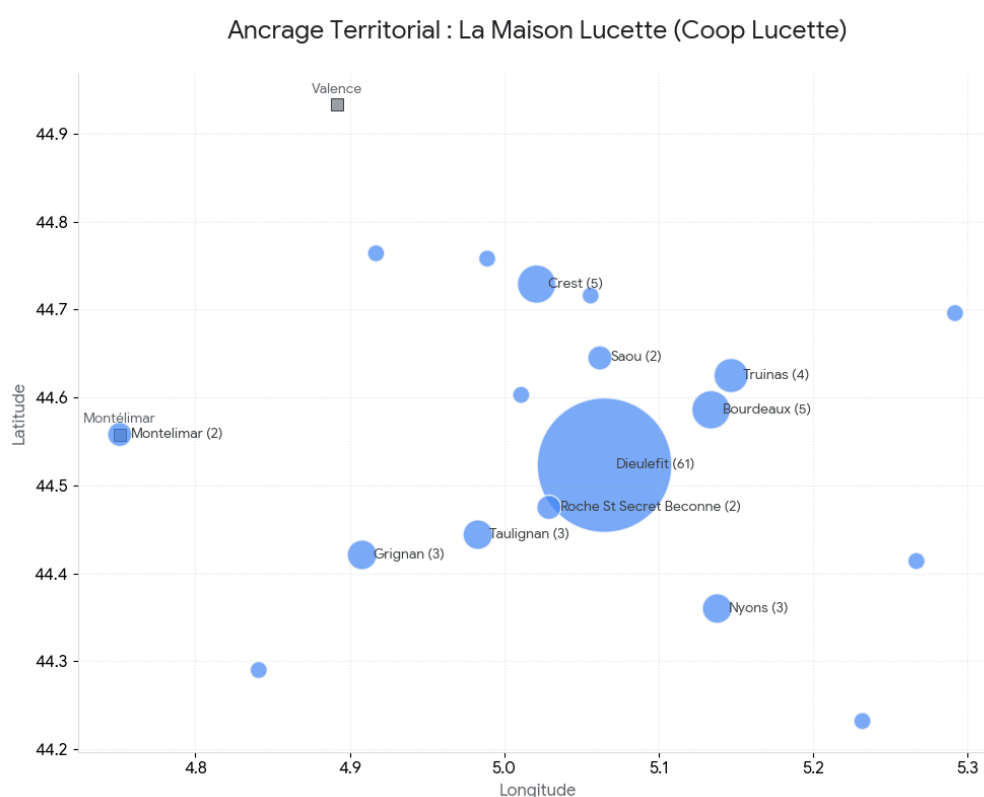


Commune	Nombre de soutiens	Pourcentage
Crest	12	50,0 %
Piégros-la-Clastre	3	12,5 %
Allex	2	8,3 %

Aouste-sur-Sye	2	8,3 %
Autres (constellation de communes)	5	20,9 %

La Maison Lucette : un rayonnement translocal et un ancrage de pays (N Drôme = 123)

La Maison Lucette se distingue comme la structure la plus « translocale » de l'étude. Si elle bénéficie d'une base solide dans le département, elle est la seule à mobiliser massivement au-delà des frontières drômoises : 41 % de ses soutiens résident hors département, dont 4 % à l'étranger (Suisse, Belgique, Allemagne). Cette dimension nationale et internationale pourrait être dû en partie par l'attractivité de son modèle de coopérative immobilière⁴⁷, aux réseaux d'interconnaissance de ses initiateurs.



Au niveau local, la géographie de la Maison Lucette se caractérise par une concentration massive sur le bassin de Dieulefit, qui regroupe à lui seul la moitié des répondants drômois. Ce noyau dur est complété par une « petite couronne » active comprenant Le Poët-Laval, Bourdeaux et Truinas, ainsi qu'une extension vers l'ouest via La Bégude-de-Mazenc. Cette forte densité locale suggère un ancrage profond dans l'interconnaissance du pays dieulefitois.

Au-delà de ce cœur géographique, le rayonnement de la structure s'étire vers le nord (Crest, Die) et le sud (Nyons), avant de se diffuser largement aux échelles régionale et nationale.

⁴⁷ Fin avril, d'après l'association Passerelles, sur les 581 sociétaires de la Maison Lucette, 342 étaient domiciliés dans le département de la Drôme.

Commune	Nombre de soutiens	Pourcentage
Dieulefit	61	49,6 %
La Bégude-de-Mazenc	6	4,9 %
Le Poët-Laval	6	4,9 %
Crest	5	4,1 %
Bourdeaux	5	4,1 %
Truinas	4	3,3 %
Autres (Nyons, Grignan, Montélimar...)	36	29,1 %

Le schéma financier de la Maison Lucette repose à la fois sur une proximité très dense couplé à une communauté de souscripteurs dispersés sur l'ensemble du territoire.

Motivations : un engagement politique et moral désintéressé

Cette quatrième partie analyse les ressorts de l'engagement financier.

● Résultats globaux

L'un des résultats les plus marquants de cette étude est l'absence, dans les déclarations, d'intérêts financiers du soutien financier (don, prêt ou souscription). Loin de toute considération fiscale, seule une infime minorité des répondants (3 à 4 % pour la Maison Elisa et Exilés et Crestois) cite la réduction d'impôts comme une motivation. À l'inverse, le moteur principal d'après les personnes enquêtées est d'ordre moral et politique: la sensibilité aux questions migratoires mobilise plus de 80 % de l'ensemble des soutiens. Ce chiffre, couplé au fait que le bouche-à-oreille est le premier canal de connaissance du projet (47,1 %), souligne que l'engagement naît d'une conviction personnelle relayée par des réseaux de confiance proches.

L'engagement ne se limite d'ailleurs pas à la dimension financière. Le profil type du contributeur.rice est celui d'un.e citoyen.e déjà fortement investi.e dans la vie de la cité : 163 répondants déclarent avoir déjà un engagement bénévole, que ce soit au sein de la structure soutenue ou dans d'autres. Nous sommes face à un réservoir de personnes déjà politisées et multi-engagées, pour qui le soutien financier n'est qu'une modalité parmi d'autres pratiques solidaires préexistantes. Cet ancrage est indissociable d'un fort sentiment d'appartenance : 80 % des sondés se disent « attachés » ou « très attachés » au département, et pour 67 % d'entre eux, il est capital que la structure agisse spécifiquement sur le territoire de la Drôme.

Les ressorts de l'engagement financier révèlent que le soutien aux structures drômoises ne relève pas d'une logique de placement ou d'avantage fiscal, mais d'un acte politique affirmé, ancré dans des valeurs de solidarité et une forte identité territoriale. Il existe deux portes d'entrée : l'une locale/relationnelle (on soutient parce que "c'est ici") et l'autre politique/idéologique (on soutient le modèle).

Motivation (%)	E&C	Elisa	Lucette
Sensibilité migratoire	92,6 %	91,8 %	80,9 %
Engagement politique	48,2 %	55,1 %	56,5 %
Impact concret	37 %	36,7 %	29,2 %
Innovation du projet	-	12,2 %	22 %

• Détails par structure

Bien que le socle de valeurs soit commun, chaque structure active des leviers de motivation légèrement différents selon la nature de son projet.

La sensibilité aux questions migratoires est le moteur principal pour toutes les structures, particulièrement marqué pour *La Maison Elisa* et *Exilés et Crestois* (>90%). L'engagement citoyen et politique est une motivation forte et constante (environ 1 répondant sur 2). La Maison Lucette se distingue par un intérêt plus marqué pour le caractère innovant de l'initiative (22 % contre 12 % pour les autres). La confiance dans l'association est un facteur de soutien beaucoup plus prépondérant pour *Exilés et Crestois* (52 %) que pour les deux autres structures.

	Exilés et Crestois - 27 répondants	Coop Lucette - 209 répondants	Maison Elisa - 49 répondants
Sensibilité aux questions migratoires	92,59 %	80,86 %	91,84 %
Engagement citoyen / politique	48,15 %	56,46 %	55,10 %
Accord avec les valeurs d'hospitalité	55,56 %	53,59 %	48,98 %
Confiance dans la structure	51,85 %	32,06 %	28,57 %
Engagement local / territorial	37,04 %	32,06 %	48,98 %
Volonté d'impact concret	37,04 %	29,19 %	36,73 %
Lien amical/familial avec les initiateurs	7,41 %	22,97 %	12,24 %
Intérêt pour des initiatives innovantes		22,01 %	12,24 %
Recommandation par un proche	3,70 %	6,22 %	6,12 %

Proximité avec les personnes accueillies		3,83 %	16,33 %
Diminuer mes impôts	3,70 %	NC	4,08 %

Exilés et Crestois et la Maison Elisa partagent une base de donateur·rices extrêmement sensible aux enjeux migratoires, dépassant les 90 %. Pour Exilés et Crestois, qui gère des hébergements diffus, la confiance est le facteur capital (52 %). À l'inverse, la Maison Lucette se distingue par une approche plus structurelle : elle attire un public particulièrement sensible au caractère innovant de l'initiative (22 % contre 12 % ailleurs).

L'étude met en lumière deux « portes d'entrée » distinctes selon la proximité géographique du contributeur·rice. Le soutien drômois est un **soutien de territoire** : l'aspect local de l'action est cité comme moteur de l'engagement par **44 %** des résidents de la Drôme (contre seulement 21 % des extérieurs). Ces derniers soutiennent parce que « ça se passe ici ». Ils sont également plus nombreux à valoriser la proximité avec les personnes accueillies (**8 %** contre 2 % pour les non-Drômois). Il est cependant à noter qu'il est plus fort chez les soutiens de la Maison Elisa (**16,33%**).

À l'inverse, le soutien hors Drôme est un **soutien de réseau**. Ceux qui habitent loin soutiennent davantage les projets par un lien personnel avec les initiateurs du projet (**31 %** contre 13 % des locaux) ou par recommandation d'un proche (**9 %** contre 3 %). La motivation de l'engagement territorial est citée par seulement **21 %** des soutiens qui résident en dehors du département alors que **31 %** des soutiens hors Drôme citent un lien avec les initiateurs du projet comme raison de leur engagement (contre seulement **13 %** des Drômois).

Outils et montants : de l'urgence à l'investissement

Cette section explore la manière dont les soutiens mobilisent leurs ressources financières au service des différentes structures.

● Résultats globaux

L'étude révèle une corrélation directe entre la nature de l'outil financier choisi et le volume de capital mobilisé par les structures. Si le don et l'adhésion constituent la norme transversale à toutes les tranches de revenus, portés majoritairement par une classe moyenne (1 000 € à 2 000 €) issue des secteurs de l'éducation et de l'action sociale, les montants engagés varient radicalement selon l'outil financier. Ainsi, alors que les dons se situent majoritairement dans une fourchette de 11 € à 100 €, les sommes dépassant les 1 000 € (et atteignant parfois plus de 5 000 €) se concentrent quasi exclusivement sur les outils « remboursables » tels que les prêts ou les parts sociales. Cette tendance suggère que la capacité de mobilisation des structures repose sur leur aptitude à offrir des garanties de pérennité via l'épargne solidaire, transformant le contributeur en investisseur citoyen.

L'engagement financier ne dépend pas du niveau de richesse absolue : les revenus les plus faibles (moins de 1 000 €) sont présents dans les trois structures, prouvant que le don ou

l'investissement est un arbitrage politique avant d'être un surplus financier, bien que les hauts revenus donnent beaucoup plus.

L'étude montre ainsi des profils de prêteur.euses très hétérogènes : on retrouve cet engagement aussi bien chez des ouvriers agricoles percevant moins de 1 000 € par mois que chez des cadres supérieurs. À l'inverse, le montant du don pur semble davantage indexé sur l'âge et la trajectoire de vie. Les contributeur·rices plus âgé·es (50 ans et plus) ont tendance à donner des montants plus élevés (par exemple, 501€ à 1000€). Ils sont souvent motivés par la sensibilité aux questions migratoires et l'engagement citoyen. Quant à eux, les contributeur·rices plus jeunes (moins de 50 ans) donnent des montants plus modestes (par exemple, 11€ à 50€) et sont souvent motivés par la confiance dans la structure et la volonté d'impact concret.

Le choix du modèle juridique (association vs coopérative) agit comme un véritable curseur sur le volume de capital capté. Le modèle coopératif de la **Coop Lucette** ou le système de prêt de la **Maison Elisa** permettent de sécuriser des sommes bien plus importantes que le modèle associatif traditionnel.

Cette distinction est flagrante lors du croisement des structures : là où un.e donateur·rice d'**Exilés et Crestois** verse le plus souvent entre 11 € et 50 € par mois pour répondre à l'urgence, un souscripteur de Lucette ou un prêteur d'Elisa engage à deux ou trois occasions des montants compris entre 1 001 € et 5 000 €. L'investissement solidaire apparaît donc comme un levier puissant pour stabiliser les projets immobiliers, tandis que le don reste le moteur indispensable, mais plus modeste, de l'économie du quotidien.

● Détails par structure

Exilés et Crestois : l'économie du quotidien et de l'urgence

Le modèle d'Exilés et Crestois repose quasi intégralement sur le don, qu'il soit mensuel ou ponctuel. Les montants sont modestes mais réguliers : la majorité des contributeur·rices se situe dans une tranche allant de 11 € à 100 €. Ce flux financier est directement injecté dans le "care" immédiat : paiement des loyers et aide de première nécessité pour les personnes exilées. Ici, l'argent n'est pas un investissement à long terme mais un outil de solidarité directe et active, porté par une confiance forte dans structure (citée par 52 % de ses membres comme motivation principale).

La Maison Elisa : un mix financier pour sécuriser le bâti

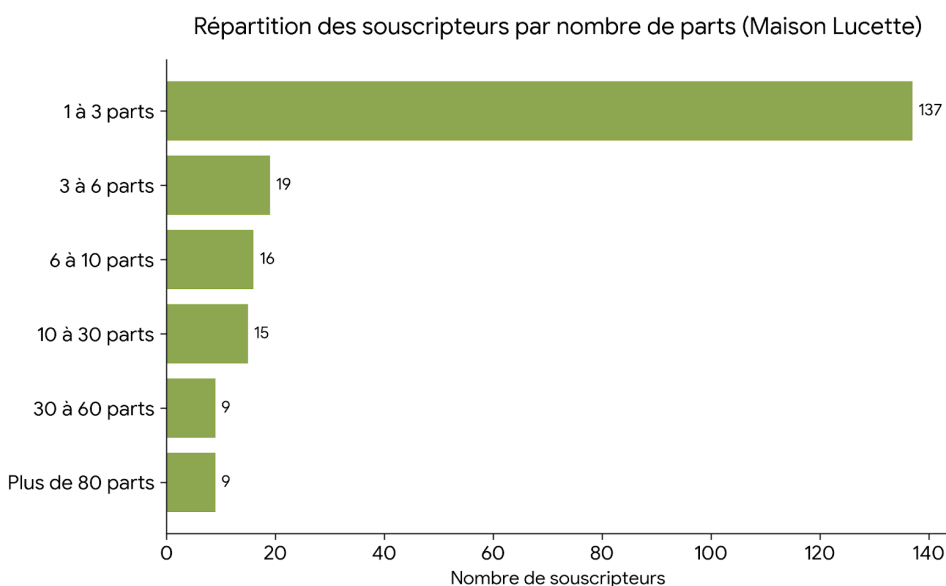
À Vercheny, la Maison Elisa déploie un modèle mixte original. Si les dons de 51 € à 100 € assurent le fonctionnement, l'association mobilise des sommes bien plus conséquentes via le prêt solidaire (ce qui a entre autres permis de racheter le bâtiment). Près d'un tiers des contributions financières à Elisa dépassent les 1 000 €, dont une part significative de prêts compris entre 1 000 € et 5 000 €. Cette stratégie permet de sécuriser l'achat et la rénovation de l'immobilier tout en impliquant les citoyens comme des partenaires économiques du projet, et non de simples contributeur·rices.

La Maison Lucette : La puissance du modèle coopératif⁴⁸

⁴⁸ En mars 2026, lors de son bilan, l'association Passerelles a dressé cette répartition des souscriptions : « près de la moitié des souscripteurs ont souscrit 1 part ; 370 sociétaires, avec une ou deux parts chacun,

La Maison Lucette se distingue par l'utilisation d'un statut juridique de coopérative sociale, la SCI coopérative, associant les règles statutaires des coopératives (Loi de 47) et les règles des sociétés civiles immobilières. D'après l'association Passerelles, 16 sociétaires qui détiennent 50 à 600 parts, apportent à eux seuls plus de 50% du capital. Les deux plus gros sociétaires sont le Fonds de dotation Riace France (600 parts) et une coopérative belge⁴⁹ (500 parts), ce qui représente 23% des fonds levés au moment de l'étude. Selon les réponses au questionnaire, une majorité de la communauté, soit 65,6 %, est composée de petits souscripteurs détenant entre 1 et 3 parts et, plus globalement, près de trois quarts des membres (74,7 %) possèdent moins de 6 parts. L'accessibilité du ticket d'entrée favorise l'inclusion de profils aux revenus modérés : 82,5 % de ces petits souscripteurs gagnent moins de 3 000 € par mois, dont la moitié se situe dans la tranche 1 000 € - 2 000 €, ce qui correspond à la répartition nationale des salaires du secteur privé⁵⁰.

Pour autant, on observe une corrélation directe entre le niveau de revenu et l'augmentation de l'engagement financier. Si les souscriptions élevées (30 parts et plus) ne représentent que **8,6 % des soutiens**, elles émanent majoritairement de profils plus aisés (55 % gagnent plus de 2 000 €). De même, les souscripteurs intermédiaires (6 à 10 parts) se recrutent à 68,8 % dans la tranche de revenus située entre 2 000 € et 3 000 €.



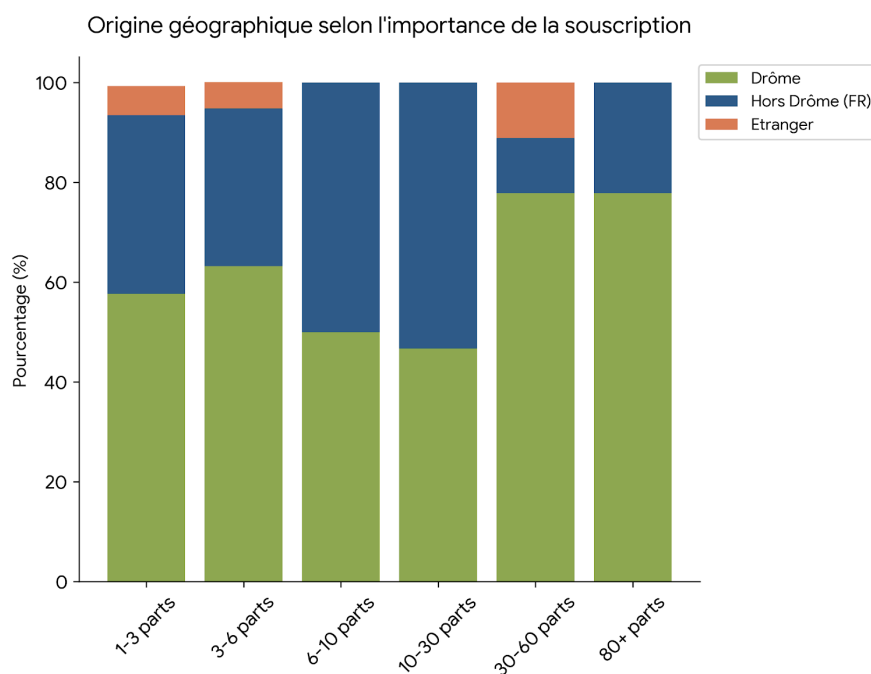
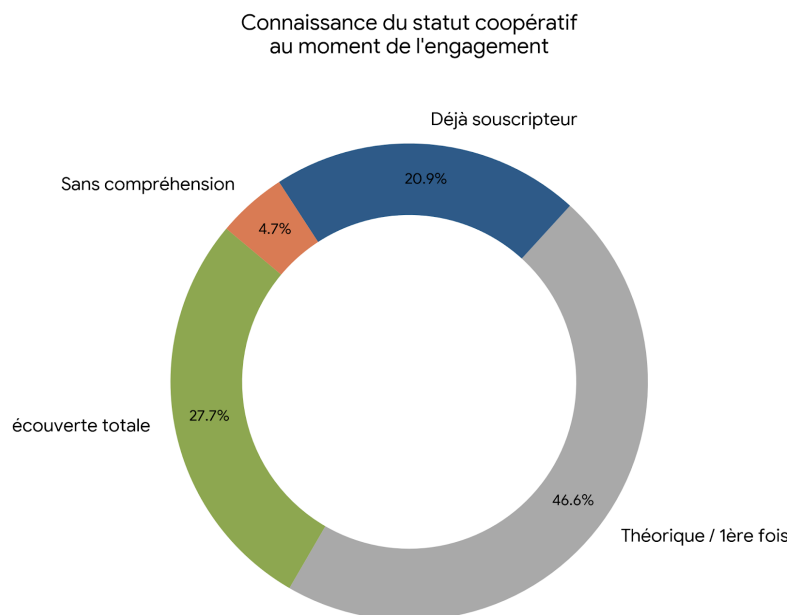
Au-delà des sommes, la Maison Lucette agit comme un véritable laboratoire d'apprentissage du statut coopératif. Pour 22 % des répondants, le projet a été l'occasion de découvrir concrètement le statut de SCI Coopérative. En cumulant les novices et ceux qui n'avaient qu'une connaissance

apportent ensemble environ 10 % du capital ; 500 sociétaires ont souscrit 25 % du capital avec 10 parts ou moins chacun et 16 sociétaires ont souscrit entre 50 et 600 parts, apportant ensemble plus de la moitié du capital. »

⁴⁹ Société à finalité sociale qui souhaite rester anonyme.

⁵⁰ D'après l'Observatoire des inégalités, en 2024, la moitié des salariés du secteur privé gagnent moins de 2 200 € net par mois et un salarié sur quatre gagne moins de 1 750€. 25% des salariés du secteur privé gagnent 3 000€ net par mois. Seuls 7 % des salariés dépassent les 5 000 € net par mois et moins de 1% plus de 10 300€ mensuel.

théorique, on constate que pour 75 % des enquêtés, Lucette constitue la toute première expérience de souscription coopérative. Ci-dessous un tableau synthétisant la connaissance du statut coopératif chez les 191 souscripteurs de la Coop Lucette au moment de leur engagement, d'après les données du questionnaire.



Une dynamique stratégique majeure apparaît lorsque l'on croise le montant investi et l'origine géographique des fonds. La Maison Lucette est la seule structure de l'étude à bénéficier d'un rayonnement national, avec 41 % de soutiens résidant hors du département.

Toutefois, une distinction nette s'opère entre la base militante des soutiens, souvent des petits porteurs (d'une à trois parts), dont une part importante réside hors Drôme, alors que le socle financier de la coopérative est assuré par des contributeurs aisés (gros porteurs de 30 parts et plus). Ces derniers, qui assurent une certaine stabilité indispensable à la pérennité économique du projet, sont ultra-localisées avec 77,8 % de résidents drômois. Les souscriptions plus élevées restent minoritaires et sont davantage portées par des ménages aux revenus intermédiaires ou élevés, majoritairement ancrés dans la Drôme.

Le passage du modèle associatif (don) au modèle coopératif (part sociale) ou remboursable (prêt) permet de lever des fonds 10 à 50 fois supérieurs par individu. En effet, le rayonnement du "modèle" coopératif permet de fédérer une communauté nationale de petits porteurs de parts, la survie financière et l'ancrage immobilier du projet reposent sur une proximité géographique immédiate.

Partie 3

Les résultats qualitatifs

Si la partie quantitative a permis de cartographier les profils, les ancrages géographiques et les motivations déclarées des soutiens financiers, elle n'épuise pas la question de ce qui pousse des centaines de personnes à donner, prêter ou souscrire pour l'accueil de personnes exilées dans un département rural. Les chiffres dessinent des tendances ; les récits donnent à entendre des trajectoires. C'est l'objet de cette troisième partie, qui repose sur 36 entretiens individuels menés entre mars et mai 2026 auprès de donateur·rices, prêteur·ses et souscripteur·rices des trois structures.

Ces entretiens ne visent pas à illustrer les résultats quantitatifs, mais à les approfondir, à les nuancer et parfois à les complexifier. Ils permettent de saisir la logique interne des engagements : comment on entre dans un réseau de soutien, comment on décide d'un montant, comment on articule l'acte financier à une identité politique ou biographique. L'analyse s'organise autour de cinq axes : les profils et les trajectoires de vie qui prédisposent à l'engagement ; les mécanismes concrets d'entrée dans le soutien ; les logiques de décision autour du montant et de la modalité ; la politicalité que les enquêté.e.s attribuent à leur geste financier ; et enfin les articulations entre le don, le bénévolat et les responsabilités attendues.

L'analyse mobilise la notion de « politicalité » proposée par Denis Merklen⁵¹, qui permet de saisir, dans les discours comme dans les pratiques des enquêtés, les conceptions de la citoyenneté effectivement à l'œuvre sans présupposer une définition canonique du politique. À la suite de Catherine Neveu⁵², qui applique cette notion à des acteurs associatifs engagés dans des espaces de solidarité, il s'agit d'identifier ce qui, dans les représentations et les dispositions des contributeur·rices, favorise ou contrarie l'émergence d'un rapport proprement politique à l'acte de soutenir.

⁵¹ Merklen (Denis) Chapitre 6. Individus populaires. Sociabilité et politicalité. In : Castel (Robert) et Martin (Claude), *Changements et pensées du changement Échanges avec Robert Castel*. Paris : La Découverte. 2012)

⁵² Neveu (Catherine), « Une politicalité en tension avec la visée du "développement du pouvoir d'agir" ? », in Nez (Héloïse), Neveu (Catherine) et Garnier (Julie) (dir.), *Le pouvoir d'agir dans les centres sociaux. Reconfigurations militantes et professionnelles*, Presses universitaires du Septentrion, 2023.

Profil, trajectoires et transmission

Les entretiens confirment le profil socio-démographique établi par le quantitatif, femmes, seniors, issues des « métiers du lien », et permettent d'en préciser les ressorts biographiques.

● La néo-ruralité engagée : un ancrage par choix, non par héritage

Parmi les 36 entretiens menés, 23 personnes vivent dans la Drôme, soit 63,89 %. Parmi ces dernières, une majorité ont connu une trajectoire de mobilité avant de s'installer dans la Drôme, ou de revenir y vivre. Valérie⁵³ est l'unique soutien de deux structures : elle est donatrice à la Maison Elisa et souscriptrice de la Maison Lucette. Elle a quitté la région parisienne pour se rapprocher il y a huit ans de la nature et de l'énergie citoyenne de la vallée ; Gérard⁵⁴ a « fui Paris il y a trente-cinq ans pour échapper à la pollution » ; Gilles⁵⁵ est arrivé de la région parisienne il y a trente ans pour monter un projet de tourisme alternatif ; Catherine⁵⁶ est passée par Lyon et Paris avant de prendre une pharmacie à Dieulefit ; Martine⁵⁷ a habité vingt-cinq ans dans le Beaujolais avant de s'installer dans la Drôme pour sa retraite. Là où le quantitatif cartographie une présence majoritaire de néo-ruraux, le qualitatif permet d'en déplier les logiques d'installations.

Ces trajectoires de mobilité sont confirmées par les données qualitatives : parmi les 23 enquêté·es résidant dans la Drôme au moment de l'entretien, seulement deux enquêtées sont natives du département et trois ont hérité de biens fonciers sur le territoire (ce qui laisse supposer que les ascendants vivaient dans la région avant leur naissance). Cette surreprésentation de parcours migratoires internes est pleinement cohérente avec les résultats quantitatifs (9,9 % de répondant·es nés dans la Drôme, contre 64 % qui y résident). L'ancrage est bien le fait d'un choix plutôt que de la naissance.

Les raisons de l'ancrage drômois méritent d'être distinguées. Pour certains, la Drôme *précède* l'engagement : ils s'y installent pour des raisons pratiques, pour se rapprocher de la famille, pour agrandir son logement et s'offrir une maison et de l'espace, pour accéder à une meilleure qualité de vie, et découvrent ensuite l'écosystème militant. Pour d'autres, l'engagement accompagne l'installation : la Drôme est choisie aussi pour ses valeurs.

D'autres profils enrichissent ce tableau en y introduisant des héritages distincts. Virginie⁵⁸, donatrice de la Maison Elisa, ancre son engagement dans une mémoire familiale de l'exil : « *Je suis issue d'une famille italienne qui est venue dans les années 50 [...] dans ma famille, on a connu l'exil.* » Pour elle, soutenir l'accueil des personnes exilées n'est pas un acte de générosité

⁵³ Souscriptrice à la Maison Lucette et donatrice de la Maison Elisa, indépendante, Alex, entretien en visio, mars 2026.

⁵⁴ Souscripteur de la Maison Lucette, retraité, Dieulefit, entretien par téléphone, mars 2026.

⁵⁵ Souscripteur de la Maison Lucette, retraité, Bourdeaux, entretien en visio, mars 2026.

⁵⁶ Souscriptrice à la Maison Lucette, pharmacienne, Marsanne, entretien en visio, mars 2026.

⁵⁷ Souscriptrice à la Maison Lucette, retraitée, Dieulefit, entretien en visio, mars 2026.

⁵⁸ Prêteuse de la maison Elisa, Animatrice socioculturelle, entretien par téléphone, mars 2026

abstraite, mais une résonance intime avec une histoire transmise. Sébastien⁵⁹, engagé auprès de la Maison Elisa, situe le début de son engagement dans le cadre du Mouvement de la Jeunesse Rurale Chrétienne, une autre déclinaison du catholicisme social dont se réclame une partie de l'échantillon. Sylvie⁶⁰, donatrice de la Maison Elisa, témoigne d'une transmission de registre différent : par ses parents, communistes encartés, elle estime avoir reçu une éducation politique qui l'a orientée vers le militantisme pédagogique et associatif. Ces récits convergent pour montrer que la famille est bien, selon des modalités variées, le premier espace de formation d'une disposition à l'engagement. C'est ce que le sociologue Philippe Steiner⁶¹ identifie comme la dimension héréditaire de l'altruisme — la famille étant l'espace premier où les normes de solidarité s'incorporent et se transmettent, en dehors de toute logique marchande, avant de se déployer dans l'engagement public —, et qu'Annick Percheron⁶² confirme à l'échelle politique : la transmission des orientations civiques et des dispositions militantes précède toute appartenance partisane ou associative et s'enracine d'abord dans la cellule familiale.

● La transmission familiale : une hospitalité ordinaire

La majorité des enquêtés expliquent leur engagement financier par leur histoire familiale, le plus souvent teintée de militantisme syndical, de catholicisme social ou de protestantisme. Gilles⁶³ dont les parents appartenaient à l'Action Catholique Ouvrière, le formule sobrement : « *Mes parents ont toujours accueilli alors qu'on ne roulait pas sur l'or. [...] Ma mère a toujours mis la clé sur la porte à l'extérieur.* » Sarah⁶⁴, journaliste à La Rochelle, situe son engagement dans une continuité analogue : « *Je viens d'une culture catholique très forte. [...] Ils m'ont transmis autre chose que la religion elle-même... des valeurs humaines concernant les étrangers.* » Robert⁶⁵ est peut-être le plus explicite : « *je suis né dans une famille catho de six enfants, catho de gauche sans un sou. Ma mère travaillait au planning familial et était bénévole au Secours catho. Tous mes enfants sont dans le même moule... ils sont tous impliqués et engagés.* » Ce fond biographique peut parfois se charger d'une dimension très affective. François⁶⁶ soutient la Maison Lucette après avoir entendu une émission de radio, mais sa contribution est porteur d'une valeur symbolique particulière : son fils, qui était marginalisé, est mort dans la Drôme par suicide. La contribution lie la tragédie personnelle à la question de l'accueil de l'autre, de l'étranger.

L'entrée dans le soutien : réseaux de confiance et figures d'incarnation

La question de l'entrée dans le soutien financier révèle ce qui, en amont de toute conviction partagée, déclenche concrètement le passage à l'acte. Les données quantitatives indiquent que le bouche-à-oreille est le premier canal de connaissance du projet (47,1 % des répondants) et que près d'un soutien sur cinq cite un lien amical ou familial avec les porteurs du projet. Les

⁵⁹ Prêteur de la maison Elisa, éducateur, entretien par téléphone, mars 2026.

⁶⁰ Donatrice de la maison Elisa, comédienne, entretien par téléphone, mars 2026.

⁶¹ Steiner (Philippe) *Donner... Une histoire de l'altruisme*, PUF, 2016.

⁶² Percheron (Annick), *La socialisation politique*, Armand Colin, 1993.

⁶³ Souscripteur de la Maison Lucette, retraité, Bourdeaux, entretien en visio, mars 2026.

⁶⁴ Souscriptrice à la Maison Lucette, journaliste, La Rochelle, entretien en visio, mars 2026.

⁶⁵ Souscripteur de la Maison Lucette, entrepreneur, Dieulefit, entretien par téléphone, mars 2026.

⁶⁶ Souscripteur de la Maison Lucette, retraité, Lyon, entretien en visio, mars 2026.

entretiens permettent de descendre à un niveau de précision plus fin : la personne fait la jonction entre une valeur partagée et un acte financier.

● On entre par une personne, pas par un projet

L'un des résultats les plus nets des entretiens est que l'entrée dans le soutien financier se fait beaucoup plus par une *personne* que par un *projet*. Isabelle⁶⁷ souscriptrice de la Maison Lucette entre par Chloé et le réseau dieulefitois ; Martine⁶⁸ entre par Michel, rencontré en ville ; Valérie⁶⁹, quant à elle, entre par une double coïncidence de mails et une rencontre avec Chloé dans un contexte politique local. Le cas de Christophe⁷⁰, souscripteur depuis la Gironde, pousse ce mécanisme à sa limite : il souscrit uniquement parce qu'il connaît Chloé depuis longtemps, sans jamais avoir mis les pieds à la Maison Lucette. La confiance dans la personne suffit à déclencher la souscription même en l'absence totale de connaissance du territoire.

Ce que le quantitatif mesurait comme « bouche-à-oreille » (47,1 %) se révèle dans les entretiens être plus précisément une confiance déléguée à des figures d'incarnation (Chloé et Michel sont mentionnés de façon récurrente) qui fonctionnent comme passerelle vers une institution. Il faut cependant noter que les personnes ayant accepté de témoigner sont probablement celles qui demeurent les plus attachées au projet : le poids de ces figures centrales, tel qu'il apparaît dans les entretiens, est peut-être amplifié par ce biais de sélection, et mériterait d'être confirmé par des témoignages de soutiens financiers devenus inactifs ou distants.

Ce mécanisme se décline différemment selon la proximité géographique, confirmant les deux portes d'entrée identifiées dans le quantitatif. Pour les soutiens financiers qui vivent en dehors de la Drôme, le lien passe par le réseau personnel ou par la résonance médiatique : Sarah⁷¹ et François⁷² ont entendu parler du projet de la Maison Lucette lors d'une émission sur France Inter ; Christophe⁷³ a souscrit par confiance en Chloé. Le souscripteur.rice lointain.e qui ne connaît ni la maison, ni la structure, ni le territoire constitue une figure d'engagement spécifique : Christophe lui-même désigne ce rapport comme « *intéressant de faire partie de l'aventure à distance* ». C'est précisément cette forme d'engagement partielle et déléguée qui constitue la clé de passage à l'échelle de la Maison Lucette hors du département.

● Une porosité quasi-nulle qui se confirme

Le résultat quantitatif des 95,6 % de soutiens exclusifs est confirmé et enrichi par les entretiens : les enquêtés ne connaissent généralement pas les autres structures. Valérie⁷⁴, souscriptrice de la Maison Lucette et donatrice pour la Maison Elisa, habite Alex mais n'a pas connaissance d'Exilés et Crestois, géographiquement plus proche que Dieulefit. Son double soutien aux Maisons Elisa

⁶⁷ Souscriptrice à la Maison Lucette, pharmacienne, Marsanne, entretien en visio, mars 2026.

⁶⁸ Souscriptrice à la Maison Lucette, retraitée, Dieulefit, entretien en visio, mars 2026.

⁶⁹ Souscriptrice à la Maison Lucette et donatrice de la Maison Elisa, indépendante, Alex, entretien en visio, mars 2026.

⁷⁰ Souscripteur de la Maison Lucette, cadre dans l'action sociale, Privas, entretien en visio, mars 2026.

⁷¹ Souscriptrice à la Maison Lucette, journaliste, La Rochelle, entretien en visio, mars 2026.

⁷² Souscripteur de la Maison Lucette, retraité, Lyon, entretien en visio, mars 2026.

⁷³ Souscripteur de la Maison Lucette, cadre dans l'action sociale, Privas, entretien en visio, mars 2026.

⁷⁴ Souscriptrice à la Maison Lucette et donatrice de la Maison Elisa, indépendante, Alex, entretien en visio, mars 2026.

et Lucette s'explique d'après elle par une conjonction accidentelle de mails en fin d'année et non par une stratégie pensée.

Ce résultat a une implication pratique directe pour les structures : leur rayonnement ne repose pas sur la sensibilité générale aux questions migratoires, partagée par l'écrasante majorité des personnes enquêtées, mais sur la densité de leurs réseaux propres. La sensibilité est une condition nécessaire, pas suffisante. Chaque structure recrute son propre public sans que la cause commune ne suffise à créer une communauté de soutiens partagée.

Décider du montant, du moment et de la modalité

La corrélation statistique entre niveau de revenu et montant engagé, mise en évidence dans la partie quantitative, ne suffit pas à expliquer la grande hétérogénéité des pratiques de contribution financière. Un ouvrier agricole et un cadre supérieur peuvent consentir des prêts de montants comparables ; une enseignante retraitée aux revenus modestes peut souscrire davantage de parts coopératives qu'un professionnel libéral bien installé. C'est que la décision financière n'obéit pas seulement à une logique de surplus mais aussi à un arbitrage qui mobilise des représentations de l'argent, des temporalités d'engagement, et des cadres moraux souvent individuels. Les entretiens permettent de dégager deux régimes distincts de décision, ainsi qu'un phénomène spécifique à la coopérative : la modalité choisie en dit souvent plus sur le rapport à l'argent que le montant lui-même.

• Deux régimes de décision

Le matériau qualitatif permet de dépasser la corrélation statistique montant/revenu mise en évidence dans la phase 1 : le cadre dans lequel s'inscrit l'acte de contribuer est au moins aussi déterminant que la capacité contributive.

- 1) Le premier régime est celui de la contribution financière comme arbitrage planifié. Chez Martine⁷⁵ et Isabelle⁷⁶, le geste financier s'inscrit dans une cartographie préexistante de l'engagement : il existe un budget dédié, souvent discuté en couple ou en famille, et une logique de répartition entre causes. La contribution financière aux actions d'accueil et d'hébergement d'exilés dans la Vallée de la Drôme n'est pas un événement isolé ; elle s'insère dans un portefeuille de soutiens qui fait l'objet d'une révision régulière. Pour Isabelle (administratrice de l'association Passerelles qui porte la Maison Lucette), l'implication administrative rétroagit directement sur le montant : « *J'aurais mis moins si j'avais été moins engagée administrativement.* » La contribution planifiée est ici un acte réflexif, intégré à une identité militante constituée, qui obéit à une logique de cohérence plus qu'à une réponse émotionnelle ponctuelle.
- 2) Le second régime est celui de la contribution comme réponse à une sollicitation. Chez

⁷⁵ Souscriptrice à la Maison Lucette, retraitée, Dieulefit, entretien en visio, mars 2026.

⁷⁶ Souscriptrice à la Maison Lucette, pharmacienne, Marsanne, entretien en visio, mars 2026.

Valérie⁷⁷ et Christophe⁷⁸, l'impulsion vient entièrement de l'extérieur : un mail de fin d'année, une campagne, un réseau, une rencontre. Le montant est peu raisonné ; il correspond à ce qui semble raisonnable à *ce moment-là*, sans référence à un budget d'ensemble. La grande hétérogénéité des montants engagés n'est donc pas seulement corrélée au revenu : elle tient aussi au cadre dans lequel s'inscrit l'acte de donner.

Cette distinction de régime se double d'une différence de temporalité. Pour les adhérent-es d'Exilés et Crestois et les donateur·rices et prêteur·euses de la Maison Elisa, la temporalité est réactive : on donne lorsqu'on est sollicité, lors d'une campagne de fin d'année, face à un besoin identifié. La question du montant se pose en termes de budget disponible « *ce mois-ci* ». François⁷⁹ constitue une exception dans ce registre : avec 5 000 € de dons annuels totaux, sa pratique relève d'une planification, même si son cadrage reste résolument politique.

Pour les souscripteur·rices coopératif·ves de la Maison Lucette en revanche, la question du montant est indissociable d'une réflexion sur ce que l'on est prêt à « immobiliser » ou à « risquer ». Gérard⁸⁰ accepte explicitement la perte de valeur réelle des parts dans le temps : « *Si j'ai des économies, je préfère construire des projets comme ça plutôt qu'elles dorment à la caisse d'épargne ou dans des banques aux pratiques douteuses. [...] Autant que mon argent finance quelque chose qui me paraît important quitte à s'éroder.* » La tolérance à cette érosion est un indicateur fort : le montant n'est pas évalué selon un calcul de rendement, mais selon une logique de redirection de l'épargne. Ce qui est en jeu, c'est moins la somme que la *destination* de l'argent.

Un résultat original émerge des entretiens concernant spécifiquement la coopérative de la Maison Lucette : la modalité, soit la part coopérative, est parfois choisie *avant* le projet lui-même. Pour Stéphanie⁸¹ et Josiane⁸², le rejet de l'épargne bancaire spéculative précède la découverte du projet. Stéphanie est explicite : « *Je n'aime pas cet argent qui fait des petits tout seul. Ça me gonfle. Je trouvais que c'était un chouette projet, une maison d'accueil. C'est ça de moins qu'à la banque.* » Josiane formule la même logique en termes politiques : « *L'idée, c'était de placer autrement que de laisser en banque puisque les banques soutiennent principalement l'effort de guerre.* »

La coopérative est ainsi une réponse à un problème préexistant éthique : où mettre cette épargne de façon cohérente avec mes valeurs ? La coopérative constitue pour eux une porte d'entrée pratique vers une culture économique alternative. C'est ce que confirme Michel, président de Passerelles, dans son entretien : « *On a vraiment réussi à créer un engouement autour d'un projet.* » La coopérative n'est pas seulement un outil juridique et technique mais devient un dispositif de formation politique des souscripteur·rices.

● La défiscalisation réinterprétée en acte politique

Le résultat quantitatif indiquait que 3 à 4 % seulement des répondants (de la Maison Elisa et d'Exilés et Crestois) citent la réduction d'impôts comme motivation. Les entretiens permettent

⁷⁷ Souscriptrice à la Maison Lucette et donatrice de la Maison Elisa, indépendante, Alex, entretien en visio, mars 2026.

⁷⁸ Souscripteur de la Maison Lucette, cadre dans l'action sociale, Privas, entretien en visio, mars 2026.

⁷⁹ Souscripteur de la Maison Lucette, retraité, Lyon, entretien en visio, mars 2026.

⁸⁰ Souscripteur de la Maison Lucette, retraité, Dieulefit, entretien par téléphone, mars 2026.

⁸¹ Souscriptrice de la Maison Lucette, comédienne, Oléron, entretien en visio, mars 2026.

⁸² Souscriptrice de la Maison Lucette, retraitée, Dieulefit, entretien en visio, mars 2026.

d'affiner ce chiffre sans le contredire : la défiscalisation n'est pas une motivation initiale, mais elle est réinterprétée *ex post* comme un acte politique par certains enquêtés. Laura⁸³ le formule clairement : « *Quand je dis que la défiscalisation, ça joue, c'est que je me dis que c'est une manière d'obliger l'État à contribuer à des projets sur lesquels il ne s'engage pas forcément.* » François⁸⁴ partage ce cadrage : « *Mon argent, je suis en partie défiscalisé. Donc, je prends sur le budget de l'État.* » Cette requalification mérite d'être théorisée : c'est moins une logique d'optimisation fiscale qu'une stratégie de réallocation symbolique des ressources publiques.

La politicalité du soutien financier : trois registres

L'hypothèse directrice est que le financement de l'hospitalité dans la Drôme n'est pas de la charité, c'est de la politique par l'économie. Trois registres de politicalité coexistent dans les entretiens ; ils ne s'excluent pas mais se hiérarchisent différemment selon les individus. Il faut cependant noter, avant de les décrire, qu'une infime minorité des enquêté·es échappe à cette politisation : pour ces contributeur·rices, le geste financier est avant tout une façon de s'engager à distance, sans prise de risque ni investissement politique fort. Valérie l'exprime avec une lucidité désarmante : « *Le don, c'est une manière un peu facile de ne pas s'engager plus.* » Ce profil — rare mais réel — constitue en creux le fond sur lequel les trois registres suivants se détachent d'autant plus nettement.

- **Le soutien financier comme acte anti-spéculatif : une économie morale de l'argent**

Le registre le plus fréquent et le plus spontané n'est pas celui de la résistance à l'État, mais celui d'une réorientation de l'épargne hors des circuits financiers ordinaires. Ce motif traverse des profils très différents ce qui en fait un dénominateur commun remarquable. Stéphanie⁸⁵ l'exprime avec une formule d'autant plus significative qu'elle ne paie pas d'impôts et ne bénéficie donc d'aucun avantage fiscal : « *C'est un pouvoir l'argent : un pouvoir d'agir, un pouvoir économique. Un acte politique.* » Ce déplacement de la pitié vers la justice, pour reprendre la distinction de Boltanski⁸⁶ est précisément ce qui singularise ce premier registre : il ne s'agit pas de répondre à la souffrance visible d'un individu, mais de réorienter structurellement ses ressources contre une logique économique jugée injuste. Ce motif anti-spéculatif est précisément ce qui différencie la Coop Lucette des deux autres structures dans le questionnaire : 22 % des souscripteur·rices citent l'intérêt pour le caractère innovant de l'initiative (contre 12 % pour la Maison Elisa et Exilés & Crestois).

⁸³ Donatrice à la Maison Elisa, infirmière, Cadonnais (Vaucluse), entretien en visio, mars 2026.

⁸⁴ Souscripteur de la Maison Lucette, retraité, Lyon, entretien en visio, mars 2026.

⁸⁵ Souscriptrice de la Maison Lucette, comédienne, Oléron, entretien en visio, mars 2026.

⁸⁶ *La Souffrance à distance, Morale humanitaire, médias et politique*, Métailié, 1993.

- **Le soutien financier comme substitut à l'État défaillant : entre résignation et résistance**

Le second registre est celui de la suppléance : la contribution comme réponse contrainte à l'inaction publique. Elle est intrinsèquement paradoxale : on comble un vide que l'État devrait occuper, tout en maintenant une critique de cette délégation. Sarah⁸⁷ le formule en termes politiques clairs : « *C'est parce que l'État est défaillant sur l'hébergement des étrangers qu'on est obligé de soutenir ce genre d'initiative.* » Claudine⁸⁸ complète : « *Je pense que l'accueil des étrangers ne devrait pas dépendre que des individus et des dons individuels. [...] J'ai l'impression que l'État est complètement... Je crois que beaucoup d'élus de gauche ou de droite ne nous entendent pas.* » Cette délégation contrainte au secteur associatif rejoint ce que Julia Cagé⁸⁹ analyse comme une privatisation rampante du politique : en comblant les défaillances publiques, la philanthropie citoyenne risque paradoxalement de légitimer le désengagement de l'État qu'elle dénonce.

Ce sentiment de délégation forcée peut être vécu comme moralement insatisfaisant, ce que formule avec la plus grande acuité Sylvie, militante syndicale et membre d'un parti politique de gauche radicale⁹⁰ : « *Des fois j'ai l'impression [...] que donner des sous c'est pour se donner bonne conscience, parfois je suis pas contente de ça, c'est un peu nul, ce serait mieux d'y aller. Si tous ceux qui donnaient des sous descendaient dans la rue... ça changerait peut-être la donne.* » Notons que cette critique interne vient d'une des enquêtées les plus politisées : la conscience des limites du philanthropisme comme mode d'action est ici proportionnelle au niveau d'engagement.

- **Le soutien financier comme acte de résistance locale : défendre les valeurs d'un territoire contre sa droitisation**

Ce registre est le plus spécifique à la Drôme ; il est directement lié à la droitisation électorale récente du territoire⁹¹. Aux élections législatives de juin 2024, le Rassemblement national est arrivé en tête dans trois des quatre circonscriptions drômoises et a remporté deux sièges dont celui de la 2e circonscription (Montélimar) avec 58 % au second tour, et celui de la 4e (nord de la Drôme) pour la première fois de son histoire. Même dans la 3e circonscription, qui englobe Crest, Dieulefit et le Diois, le candidat LR-RN a recueilli plus de 32 % des voix au premier tour.

⁸⁷ Souscriptrice à la Maison Lucette, journaliste, La Rochelle, entretien en visio, mars 2026.

⁸⁸ Souscriptrice de la Maison Lucette, retraitée, Vosges, entretien par téléphone, mars 2026.

⁸⁹ *Le Prix de la démocratie*, Fayard, 2018.

⁹⁰ Donatrice de la Maison Elisa, comédienne, Saillans, entretien par téléphone, mars 2026.

⁹¹ Les élections législatives de juin-juillet 2024 offrent un éclairage chiffré sur cette droitisation. Dans la Drôme, le Rassemblement national est arrivé en tête au premier tour dans trois des quatre circonscriptions du département. Dans la 2e circonscription (Montélimar – sud de la vallée du Rhône), la députée sortante RN Lisette Pollet a recueilli 42,85 % des suffrages au premier tour et a été réélue avec 58,25 % au second. Dans la 4e circonscription (nord de la Drôme, autour de Romans-sur-Isère), le candidat RN Thibaut Monnier a été élu pour la première fois avec près de 42 % des voix. Dans la 3e circonscription (qui englobe Crest, Dieulefit, le Diois et le Vercors), le candidat soutenu conjointement par LR et le RN, Adhémair Autrand, a obtenu plus de 32 % au premier tour avant d'être battu par l'écologiste Marie Pochon (NFP, 38 %). À Crest, Marie Pochon a recueilli près de 70 % des suffrages au second tour, et près de 59 % à Die. Seule la 1re circonscription (Valence – Tain-l'Hermitage) a échappé à la dynamique RN, le candidat socialiste Paul Christophle (NFP) l'emportant avec 56,24 % grâce au vote de la ville de Valence (39 % au premier tour). Sources : France Bleu Drôme Ardèche, France Info, résultats définitifs du ministère de l'Intérieur, juillet 2024.

Martine⁹² soutient la Coop Lucette non malgré ce contexte, mais en réaction directe à lui : « *Dieulefit était d'obédience quand même de gauche. Maintenant, c'est passé à droite. [...] Regardez les villages aux alentours. La Bégude, Poët-Laval, tout ça, c'est passé à droite.* » Pierre⁹³, ancien maire, l'articule à l'échelle nationale : « *Je réproouve complètement et je combats toutes les politiques migratoires qui se durcissent de plus en plus sous l'influence d'une extrême droite.* »

Gilles⁹⁴ inscrit sa souscription dans une continuité mémorielle explicite : « *Il y a une question que je me suis souvent posée : durant la dernière guerre, est-ce que j'aurais su être du bon côté ? [...] Maintenant, plus on s'en rapproche, plus je me dis que si quelqu'un vient frapper à ma porte parce qu'il a besoin d'être caché, maintenant, je pense que je ne me pose même plus la question.* » Cette référence aux 'justes' convoque une figure arendtienne⁹⁵ du courage civil : celle de l'individu ordinaire qui, dans un contexte de persécution, choisit d'agir en son nom propre plutôt qu'au nom d'une institution. Ce faisant, il affirme une conception de l'humanité commune contre l'ordre politique dominant. Soutenir la Coop Lucette, c'est s'inscrire dans la lignée des « justes » de Dieulefit. Julien⁹⁶ nuance cependant : « *Au final, c'est un village comme un autre. Ce n'est pas un village exceptionnel.* » Cette ambivalence entre engagement assumé et discrétion revendiquée rejoint ce que James Scott⁹⁷ nomme l'infra-politique : des formes de résistance qui ne se proclament pas comme telles, qui évitent le front et le manifeste, mais qui constituent néanmoins une opposition réelle à l'ordre dominant. La contribution silencieuse, régulière, sans étiquette partisane, en est une expression contemporaine remarquable. L'idéalisation de la Drôme terre d'accueil est une construction sociale qui sert à mobiliser, mais qui peut masquer des tensions réelles.

Ces verbatims éclairent un résultat peu développé dans le rapport quantitatif : 67 % des sondés jugent essentiel que la structure agisse spécifiquement sur le territoire de la Drôme. Ce chiffre exprime une conviction politique sur le territoire comme lieu d'expérimentation et de résistance, pas seulement un ancrage pratique. Isabelle⁹⁸ présente d'ailleurs ces deux dimensions comme inséparables : « *Le don, c'est une manière de vivre la politique autrement, de permettre une autre construction de vivre ensemble.* » L'engagement financier est ici une conséquence de l'engagement tout court et le territoire, le cadre qui lui donne son sens.

C'est ce que résume peut-être le mieux la formule de Manon⁹⁹, dans laquelle les registres de la résistance politique, du commun territorial et de l'humanité ordinaire convergent : « *C'est ma manière de faire de la politique à l'échelle de mon village, dans le même sens que la mutualisation de la voiture, la sécurité sociale de l'alimentation : vivre ensemble, plus d'humanité, coopérer... J'ai envie de montrer aux personnes accueillies qu'il y a des gens qui ont encore de l'humanité.* » La contribution n'est ici ni charité, ni investissement au sens strict : c'est une *pratique du commun* au niveau local.

Il existe une corrélation entre le profil socio-démographique et le registre politique dominant. Les enquêtés issus des *métiers du lien* (enseignement, santé, action sociale) tendent davantage vers le registre de la suppléance et de la résistance territoriale. On peut supposer que leur socialisation professionnelle les a formés à l'idée d'un service public universel dont

⁹² Souscriptrice à la Maison Lucette, retraitée, Dieulefit, entretien en visio, mars 2026.

⁹³ Souscripteur de la Maison Lucette, retraité, Roche St Secret Béconne, entretien en visio, mars 2026.

⁹⁴ Souscripteur de la Maison Lucette, retraité, Bourdeaux, entretien en visio, mars 2026.

⁹⁵ Hannah Arendt, *Les Origines du totalitarisme*, vol. 2 (*L'Impérialisme*), Fayard, 1982 [1951].

⁹⁶ Souscripteur de la Maison Lucette, menuisier, Dieulefit, entretien par téléphone, mars 2026.

⁹⁷ *La Domination et les arts de la résistance. Fragments du discours subalterne*, Amsterdam, 2008 [1990].

⁹⁸ Souscriptrice à la Maison Lucette, pharmacienne, Marsanne, entretien en visio, mars 2026.

⁹⁹ Souscriptrice à la Maison Lucette, service à la personne, Dieulefit, entretien par téléphone, mars 2026.

l'effacement leur apparaît comme un scandale. Monique¹⁰⁰ l'incarne bien : « *Je suis assez habitée par cette question de l'accueil de l'étranger et par la question de l'accueil inconditionnel. [...] Je suis portée par l'idée de montrer que c'est possible. Que ça ne va pas enlever le pain des Français.* » Le don est ici pensé comme *démonstration* politique. Les enquêté.e.s aux trajectoires plus militantes (encarté.e.s, syndiqué.e.s) ou à forte culture coopérative se situent plus volontiers dans le registre anti-spéculatif.

¹⁰⁰ Souscriptrice à la Maison Lucette, retraitée, La Bégune, entretien en visio, mars 2026.

Contribution financière, bénévolat et responsabilités

Le profil quantitatif des soutiens financiers drômois est celui de citoyens déjà engagés : 163 des 272 répondants déclarent une activité bénévole par ailleurs, et une grande majorité se définit comme « multi-engagé.e.s ». Le soutien financier n'est donc pas un substitut à l'engagement, c'est l'une de ses modalités parmi d'autres, souvent articulée à du bénévolat, à des pratiques de consommation militante ou à des formes d'hébergement. Cette imbrication mérite d'être analysée pour elle-même : comment le fait de soutenir financièrement et de donner du temps s'alimentent-ils mutuellement ? Qu'est-ce que la modalité de soutien choisie, don ponctuel, adhésion mensuelle, prêt, part coopérative, implique comme attentes et comme responsabilités ressenties ?

• L'effet de socialisation par le contact direct

Les entretiens permettent d'identifier un effet de socialisation : les enquêtés dont l'engagement bénévole est directement lié à l'accueil des personnes exilées tendent à donner de façon plus planifiée et avec une connaissance plus fine des besoins. Gilles¹⁰¹ et Monique¹⁰² illustrent ce profil : leur engagement de terrain ou leur socialisation professionnelle auprès de publics fragiles a construit une sensibilité concrète qui oriente ensuite leurs pratiques de contributions vers des structures à impact opérationnel immédiat. À l'inverse, les contributeur·rices sans expérience de contact direct articulent leur engagement autour de valeurs abstraites comme l'hospitalité, la résistance à la politique migratoire et tendent davantage vers des projets à fort potentiel symbolique et échelonnable comme la Maison Lucette. Cette distinction est confirmée par le quantitatif : la « proximité avec les personnes accueillies » est citée comme motivation par 3,83 % des souscripteur·rices de Lucette contre 16,33 % pour Elisa.

• La relation entre le soutien financier et l'activité bénévole

L'engagement financier comme une amorce à l'engagement bénévole semble plus probable chez les soutiens locaux. Martine¹⁰³ et Isabelle¹⁰⁴, souscriptrices toutes les deux de la Maison Lucette, mentionnent toutes deux une présence physique progressive envisagée, ainsi elles se projettent sur une participation aux assemblées générales et prévoient de donner de leur temps quand les travaux seront finis. La contribution financière fonctionne ici comme une porte d'entrée dans une relation plus large avec la structure, dont le bénévolat constitue alors une étape ultérieure. Cette séquence rejoint ce que Maud Simonet¹⁰⁵ identifie comme la porosité entre engagement citoyen et contribution concrète à une organisation : le passage de la participation financière au bénévolat n'est pas seulement un approfondissement affectif, c'est aussi une intégration progressive dans les rôles pratiques que les structures ont besoin de pourvoir. Cette observation a des implications pratiques : les contributeur·rices locaux sont un réservoir de bénévoles

¹⁰¹ Souscripteur de la Maison Lucette, retraité, Bourdeaux, entretien en visio, mars 2026.

¹⁰² Souscriptrice à la Maison Lucette, retraitée, La Bégune, entretien en visio, mars 2026.

¹⁰³ Souscriptrice à la Maison Lucette, retraitée, Dieulefit, entretien en visio, mars 2026.

¹⁰⁴ Souscriptrice à la Maison Lucette, pharmacienne, Marsanne, entretien en visio, mars 2026.

¹⁰⁵ Simonet (Maud), *Le travail bénévole. Engagement citoyen ou travail gratuit ?*, La Dispute, 2010.

potentiels, à condition d'être intégrés dans une sociabilité associative (invitations aux événements et communications régulières).

L'inverse est également attesté : Isabelle est administratrice de Passerelles *avant* d'être souscriptrice de Lucette, et son niveau d'investissement financier est directement corrélé à son degré d'engagement institutionnel. Bénévolat et contribution s'alimentent alors mutuellement dans une boucle de renforcement. Cependant ces enchaînements peuvent avoir des limites, que Matthieu Hély ¹⁰⁶ invite à ne pas ignorer : dans des structures qui combinent salariés et bénévoles, l'intégration des donateur·rices comme futurs bénévoles suppose de clarifier les rôles, au risque sinon de confondre engagement citoyen et contribution non rémunérée à une organisation professionnalisée.

● Responsabilités et attentes selon les modalités

Les enquêté·es ne parlent pas spontanément de « responsabilité » ni d'« attentes » liées à leur statut de contributeur·rice. Pourtant, des formes implicites de positionnement méritent d'être mentionnées.

La confiance dans l'association, moteur capital pour Exilés et Crestois (52 %), se révèle dans les entretiens être non pas une confiance aveugle mais une confiance conditionnelle à la circulation d'information. Les contributeur·rices attendent d'être informé.e.s de l'usage de leur don, non pour contrôler, mais pour maintenir le sentiment de faire partie d'un commun. Cette attente de réciprocité informationnelle est d'autant plus forte que le contributeur·rice est local·e et connaît personnellement les porteurs du projet.

Pour les souscripteur·rices de la Maison Lucette, cette attente prend une forme plus formelle : la participation aux assemblées générales est mentionnée par Martine¹⁰⁷ et Isabelle¹⁰⁸ comme une dimension naturelle de leur engagement. La part sociale crée un droit de regard institutionnel sur la gouvernance qui n'existe pas dans le don simple. On peut ainsi esquisser une gradation des attentes selon la modalité : le don ponctuel génère peu d'attentes (le geste est libérateur, la confiance totalement déléguée) ; le don régulier appelle une réciprocité informationnelle ; le prêt solidaire introduit une dimension contractuelle même si dépolitisée ; la part coopérative ouvre un droit de regard institutionnel via l'AG. Cette gradation des modalités n'est pas seulement organisationnelle : elle est aussi morale. David Graeber¹⁰⁹ distingue trois régimes de transfert : l'échange marchand, la redistribution et le don pur. Il montre que choisir l'un plutôt que l'autre engage toujours une conception de ce à quoi oblige le fait de recevoir. La part coopérative crée une obligation de gouvernance ; le prêt solidaire introduit une dette symbolique même dépolitisée ; le don régulier appelle une réciprocité informationnelle ; le don ponctuel, enfin, libère précisément parce qu'il ne crée aucune obligation réciproque. Ce que les enquêtés négocient quand ils choisissent leur modalité, c'est donc aussi le type de lien qu'ils acceptent d'entretenir avec la structure et les personnes qu'elle accueille.

Chez les soutiens locaux les plus engagés, la tension entre la contribution comme acte suffisant et la contribution comme acte insuffisant est plus vive. Chez les contributeurs à distance en revanche, l'engagement partiel et délégué est pleinement assumé. Cette forme d'appartenance

¹⁰⁶ Hély (Matthieu), *Les métamorphoses du monde associatif*, PUF, 2009.

¹⁰⁷ Souscriptrice à la Maison Lucette, retraitée, Dieulefit, entretien en visio, mars 2026.

¹⁰⁸ Souscriptrice à la Maison Lucette, pharmacienne, Marsanne, entretien en visio, mars 2026.

¹⁰⁹ David Graeber, *Dette : 5 000 ans d'histoire*, Les liens qui libèrent, 2011.

sans obligation de présence, « *faire partie de l'aventure à distance* » (Christophe¹¹⁰), n'est pas vécue comme une limitation mais comme une modalité d'engagement à part entière, différente dans sa temporalité et son rapport au territoire.

Les contributions multiples : au-delà des trois structures

Il convient de ne pas confondre la faible porosité entre les trois structures de l'étude (95,6 % de soutiens exclusifs) avec une étanchéité de l'engagement financier en général, point corollaire du multi-engagement bénévole déjà évoqué. Les entretiens permettent d'entrevoir cette question, même si le corpus ne l'adresse pas systématiquement.

Plusieurs indices suggèrent que les contributeur·rices donnent aussi en dehors de ces trois structures. François¹¹¹ mentionne 5 000 € de soutiens financiers totaux, ce qui implique un portefeuille bien plus large que son seul soutien à la Maison Lucette. Sarah¹¹², journaliste sans aucun lien préalable avec la Drôme et mobilisée par une émission de radio, présente le profil d'une donatrice nationale et thématique.

En l'absence de données systématiques sur les contributions hors-champ, on peut formuler des hypothèses à partir du profil socio-démographique et des trajectoires militantes. Les champs probablement financés en parallèle sont : les causes migratoires et humanitaires nationales souvent citées comme les causes soutenues plus largement ; les organisations politiques et syndicales, citées par les profils les plus politisés ; les structures d'économie solidaire locales (AMAP, épiceries solidaires, monnaies locales) en cohérence avec le motif anti-spéculatif ; les organisations environnementales (comme *Les Soulèvements de la terre*) et territoriales en lien avec la néo-ruralité engagée. Un cinquième champ émerge de façon récurrente dans les entretiens et mérite d'être distingué : le soutien aux médias indépendants. Contrairement aux grandes causes évoquées plus haut, il ne s'agit pas d'un engagement humanitaire mais d'un acte de consommation militante : on finance un média qu'on lit, à la manière d'un abonnement éthique. Stéphanie¹¹³ le formule simplement : « *Je soutiens les médias indépendants. Streetpress, Reporterre... à ma mesure.* » Sébastien¹¹⁴ inscrit cette pratique dans une logique cohérente avec son profil, en soutenant plutôt des médias nationaux, ou des médias « *plus intello ou sur des médias alternatifs au sens large.* » Sylvie¹¹⁵ consacre une part significative de ses dons aux médias comme *Reporterre*, *Blast*, *Le Média*, *Histoires Crépues* et y voit un engagement politique autant qu'informationnel. Si la pratique du soutien des médias indépendants ou le type de médias lus était absente du questionnaire quantitatif (qui n'intégrait pas les médias parmi les catégories de dons), sa fréquence dans les entretiens invite à l'inclure dans le portefeuille type du·de la contributeur·rice engagé·e. Le soutien aux médias alternatifs s'inscrit dans la même logique anti-spéculative que la contribution aux structures : il s'agit de flécher son argent vers des acteurs jugés cohérents avec ses valeurs, et de contribuer à maintenir une offre d'information indépendante du marché publicitaire.

¹¹⁰ Souscripteur de la Maison Lucette, cadre dans l'action sociale, Privas, entretien en visio, mars 2026.

¹¹¹ Souscripteur de la Maison Lucette, retraité, Lyon, entretien en visio, mars 2026.

¹¹² Souscriptrice à la Maison Lucette, journaliste, La Rochelle, entretien en visio, mars 2026.

¹¹³ Souscriptrice de la Maison Lucette, comédienne, Oléron, entretien en visio, mars 2026.

¹¹⁴ Prêteur de la maison Elisa, éducateur, entretien par téléphone, mars 2026.

¹¹⁵ Donatrice de la Maison Elisa, comédienne, Saillans, entretien par téléphone, mars 2026.

Certaines institutions apparaissent en creux dans les entretiens sans que leur soutien financier soit explicitement mentionné. La CIMADE et les structures d'hébergement d'urgence sont évoquées comme références du travail associatif migratoire. La Croix-Rouge et le Secours Catholique figurent dans les trajectoires familiales, la mère de Robert¹¹⁶ était au Secours Catholique, mais les enquêté.e.s ne se positionnent pas nécessairement dans leur continuité, ces institutions étant parfois perçues comme trop institutionnelles. Les structures d'économie solidaire (SCIC, SEL) restent non documentées mais constituent des points de convergence probables pour les souscripteur.rices de la Maison Lucette ayant développé une culture économique alternative.

Le profil des soutiens drômois suggère davantage un portefeuille de soutiens financiers cohérent et thématiquement concentré (causes migratoires + économie solidaire + défense des services publics) qu'un éclectisme caritatif.

¹¹⁶ Souscripteur de la Maison Lucette, entrepreneur, Dieulefit, entretien par téléphone, mars 2026.

Conclusion

L'économie solidaire de l'hospitalité qui se déploie dans la Drôme ne ressemble ni à de la charité ni à de la philanthropie au sens ordinaire du terme. On y rencontre des femmes et des hommes qui ont choisi ce territoire, qui le connaissent, qui y militent sous des formes diverses, et pour qui le don, le prêt ou la souscription coopérative est une modalité parmi d'autres d'un engagement plus vaste. C'est ce que cette étude, à la croisée du quantitatif et du qualitatif, a cherché à documenter.

Le premier enseignement est celui de la profonde territorialisation de l'engagement financier. Les trois structures fonctionnent comme des communautés de soutien financier quasi étanches, avec une porosité extrêmement faible entre elles : 95,6 % des soutiens n'en soutiennent qu'une seule. Chaque structure possède son propre micro-territoire militant, son épicerie géographique, ses figures d'incarnation et son réseau de confiance. Ce n'est pas la cause migratoire en général qui mobilise bien qu'elle soit partagée à plus de 80 % des répondants, c'est la rencontre avec *cette* personne, *cette* maison, *ce* projet. La sensibilité à la cause migratoire est une condition nécessaire ; la proximité relationnelle et territoriale, la condition suffisante. Ce résultat invite à penser l'engagement comme un archipel de mobilisations locales indépendantes plutôt que comme un bloc militant homogène.

Le second enseignement porte sur le profil de ceux et celles qui financent. Les soutiens financiers de l'accueil solidaire en Drôme sont majoritairement des femmes, seniors, issues des métiers du lien disposant de revenus intermédiaires. Ce profil n'est pas accidentel : il exprime une disposition sociale formée dans des espaces professionnels où la question de la solidarité collective et du service à l'autre est structurante. Il engage aussi des trajectoires biographiques, souvent marquées par une religion ou un militantisme familial, par une histoire familiale de migration, par des choix de vie qui ont amené ces néo-ruraux à s'installer dans la Drôme par conviction autant que par hasard.

Le troisième enseignement est celui de la politicité de la contribution financière. Ces engagements financiers ne relèvent pas d'une logique de placement ou d'avantage personnel. Ils relèvent de trois registres politiques distincts, souvent combinés : la réorientation de l'épargne hors des circuits bancaires spéculatifs ; la suppléance assumée d'un État jugé défaillant sur la question de l'accueil ; et la résistance territoriale face à une droitisation électorale perçue comme une menace pour les valeurs d'un territoire. Ces registres se hiérarchisent différemment selon les profils, mais ils convergent tous vers une même conviction : contribuer ici, c'est faire de la politique autrement.

Le quatrième enseignement touche au modèle financier lui-même. Le choix de la modalité, don, prêt, part coopérative, n'est pas un choix technique neutre. Il structure profondément la nature de l'engagement, le volume des fonds mobilisés et la qualité de la relation entre les soutiens et les structures. Le passage du modèle associatif au modèle coopératif permet de lever des fonds dix à cinquante fois supérieurs par individu, tout en transformant le contributeur-riche en acteur

de la propriété collective. Pour 75 % des souscripteur.rices de la Maison Lucette, c'était leur première expérience coopérative : la coopérative n'est pas seulement un outil juridique, c'est un dispositif de formation politique. Elle fait de la mobilisation citoyenne une école d'économie alternative.

Ces enseignements ont des implications pratiques pour les structures, dont certaines ont été évoquées au fil de l'étude. La mobilisation repose avant tout sur l'interconnaissance et les réseaux de confiance : investir dans la sociabilité n'est pas accessoire, c'est la condition de la fidélisation. La communication doit donner à voir l'impact concret, et non seulement les valeurs abstraites. Les contributeurs locaux sont un réservoir de bénévoles potentiels, à condition d'être intégrés progressivement dans la vie de la structure. Et la diversification des modalités de soutien, en préservant l'accessibilité des petits montants tout en valorisant les engagements plus importants, est un levier puissant pour élargir l'assiette de la mobilisation sans perdre son caractère démocratique.

Au-delà de ces trois structures et de ce territoire, cette étude contribue à documenter un phénomène plus large : l'émergence, dans les marges des dispositifs publics et des grandes organisations philanthropiques, d'une économie morale de l'hospitalité, portée par des citoyens ordinaires qui mettent leur argent en cohérence avec leurs convictions. Dans un contexte de recul des protections publiques et de durcissement des politiques migratoires, ces gestes discrets constituent à leur échelle une forme de résistance.